



# SAINTE MARIE DE CUINES

## BULLETIN MUNICIPAL 2017



# SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE .....	p.3-5
L'ÉTAT CIVIL.....	p.6
LES INFORMATIONS PRATIQUES.....	p.7
LE BIEN VIVRE ENSEMBLE .....	p.7-8
LES SERVICES À LA POPULATION.....	p.9-15
LES TRAVAUX DES COMMISSIONS	
• Finances .....	p.16-17
• Voirie et bâtiments publics .....	p.18-19
• Régie électrique .....	p.20-21
• Education .....	p.22-25
• Environnement et relationnel.....	p.26-27
• Eaux-et-Forêts, Assainissement-Déchets.....	p.28-31
• Centre communal d'action sociale (C.C.A.S).....	p.32-33
LE POINT SUR LES AUTRES DOSSIERS .....	p.34
LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE.....	p.34
QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ? .....	p.35
LA FÔRET COMMUNALE.....	p.36
LE SIRTOMM.....	p.37
L'INTERCOMMUNALITÉ .....	p.38-39
LE SCoT.....	p.40
LA DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES.....	p.41
LES ASSOCIATIONS	
• Section locale des Anciens Combattants.....	p.42
• Le comité d'animation des 2 Cuines.....	p.42
• Association des parents d'élèves.....	p.43
• ACCA .....	p.44
• L'écho des montagnes.....	p.45
• Union Bouliste.....	p.46
• Cheval, notre passion .....	p.47

# LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année, voici venu le temps du bilan de l'année écoulée et d'annoncer les projets pour celle à venir.

Je tiens d'abord à saluer les nouveaux habitants auxquels au nom de la commune, je souhaite la bienvenue. Bienvenue également aux nouveaux enseignants, à nos nouveaux employés et bienvenue évidemment aux nouveaux nés de 2016, et aux couples qui se sont unis dans notre mairie.

J'ai aussi une pensée pour ceux qui nous ont quittés l'an passé et leur famille, une pensée particulière pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie, bien nombreux en cette période troublée, n'épargnent pas.

2016, encore une année particulière à bien des égards. Le monde a encore connu son lot de catastrophes naturelles avec un climat fou où la planète se déchaine mais surtout marquée par une série d'événements insoutenables. L'Europe et la France n'ont malheureusement une nouvelle fois pas été épargnées par les attentats. Pour autant, ne tombons pas dans la psychose et ne faisons pas d'amalgame... Je voudrais rendre hommage à toutes les victimes et les blessés... et que l'on ait une pensée pour leurs proches.

## Les Moments forts de 2016

Même si la priorité était l'aménagement et la vente des lots à bâtir près du groupe scolaire ainsi que dans la zone d'activité, je voudrais citer les **principales actions et les investissements** que le conseil municipal a décidé en 2016 : l'aménagement d'un nouvel espace cinéraire, la première tranche du balisage des sentiers, le remplacement de la structure jeux au city, le lancement de la campagne de remplacement des compteurs d'eau aux abonnés et pour la Régie Electrique, la fiabilisation du poste source et la cartographie de notre réseau électrique...

Nous avons également expérimenté un nouveau service à la population avec l'ouverture d'une déchetterie verte organisée et gérée par nos services techniques...

Enfin, nous avons mis à profit 2016 pour la concertation, la réflexion et la préparation de plusieurs études de projets que nous finaliserons en 2017 : comme l'accessibilité des bâtiments, l'implantation des containers à poubelles, la réfection de la route dans le secteur de la Mairie.

Vous trouverez tout le bilan détaillé dans les différents articles de ce bulletin et sur le site internet.

Tout d'abord je voudrais évoquer **la vie scolaire et notre école** car le dynamisme d'une commune dépend surtout de la jeunesse de ses citoyens. La 5ème classe a été maintenue avec 101 élèves à la rentrée de septembre 2016 grâce aux actions déterminantes menées par les parents, les élus et la

rencontre avec l'Inspecteur, M. Julien. Je tiens à le remercier particulièrement. Il a nous a fait confiance et a défendu notre dossier car c'était loin d'être gagné. Des désinscriptions d'enfants en nombre pour des raisons diverses durant l'été dernier ont fait chuter les effectifs à un seuil limite. J'en appelle à la responsabilité des parents, dans l'engagement de la scolarisation de leurs enfants... Pour la prochaine rentrée, Reconnaissons que cela ne va pas être simple pour conserver la 5ème classe et il faudra certainement se mobiliser mais dans l'immédiat à plus de 7 mois de la prochaine rentrée, ne nous mettons la pression et laissons travailler notre équipe éducative en confiance et en sérénité dans l'intérêt de nos petits écoliers.

Encore un grand merci aux enseignants et Atsem ainsi qu'aux intervenants pour les TAP (Temps des Activités Péri éducatives).

**La réforme des collectivités** : est-ce que le citoyen s'y retrouve ?

A un moment où les choses nous échappent de plus en plus... fusion, intercommunalité, transfert de compétences... Que va-t-il nous rester à gérer...? N'affaiblissons pas nos villages et nos territoires ! Il faut garder des communes fortes et vivantes en partenariat avec l'Etat et en relais avec les différentes collectivités Région, Département, Communauté de Communes. Rappelons que nous sommes les élus de proximité. Nous sommes les élus de terrains, proches des citoyens qui nous interpellent dans leur quotidien. Il faut une organisation respectueuse des territoires et de leurs citoyens... pour assurer les missions de services à la population.

A titre d'exemple, notre conseil municipal a soutenu la motion pour le maintien du service public de la poste en milieu rural : en effet le bureau de St Etienne de Cuines devient une agence postale tenue par un employé communal et payé par qui ? La commune. Qui sait, la poste de la Chambre vivra peut-être le même sort bientôt ! Au même titre que le trésor public ! La décentralisation doit être accompagnée de moyens.

Malgré tout, restons optimiste et malgré nos inquiétudes, continuons à réfléchir et travailler ensemble afin d'anticiper l'avenir.

Restons également vigilant sur **le contexte économique** et l'économie sur la vallée. Je souhaite que cette nouvelle année soit porteuse d'espérance pour l'emploi et la situation économique de la vallée, car rappelons que chaque année des entreprises sont en difficultés. Nous avons d'ailleurs vécu une fermeture de plus pour 2016 ! Malgré les incertitudes qui pesaient depuis quelques années, et le soutien de vos élus accompagné d'une motion du territoire et d'une marche sur St Michel de Maurienne pour sensibiliser les pouvoirs publics, aucun repreneur... et le couperet est tombé **pour MT Technology (ex Métal Temple) entreprise historique de notre territoire qui a définitivement fermé ses portes** avec 112 emplois supprimés et laissant des familles mauriennes dans la précarité.

**La protection de notre cadre de vie est l'affaire tous...**

Cela devient récurrent, je voudrais une fois de plus évoquer les incivilités.

Malheureusement nous constatons encore trop souvent des dégradations : des panneaux explicatifs cassés devant l'église, le Panneau "Chemin de l'église" mis à terre, le panneau "Stationnement interdit" près de l'église coupé au ras du sol, les volets de la bibliothèque décrochés à 2 reprises.

Egalement dans le secteur de l'aire de jeux de la Pallud ; le grillage du tennis endommagé et une 2<sup>ème</sup> table de pique-nique en bois, neuve a été entièrement détruite. A nouveau des poteaux électriques vandalisés... ou encore la nouvelle structure multi jeux taguée et détériorée seulement quelques jours après son installation. Il n'est pas inutile de rappeler que **tout ceci grève un peu plus notre budget !**

**Et toujours des décharges sauvages** : secteur Champfleury, le long du Glandon, route de la forêt etc... malgré l'ouverture d'une déchetterie verte proche de l'atelier communal, nous pensions pouvoir encourager à faire cesser ces actes qui dénaturent notre environnement communal.

De même des **fleurs sont régulièrement arrachées** dans les massifs et bacs. Pire ! Cette année les fleurs de printemps qui avaient été plantées à l'entrée de la commune côté Chaney et dans le massif coté Glandon ont été dérobées ainsi qu'une bonne partie du terreau. Que dire ! A part que nos employés sont lassés et dépités car ces actes discréditent leur travail.

**Et toujours la présence de déjections canines sur nos espaces verts, car certains propriétaires indécents laissent délibérément leurs animaux souiller ces endroits.** Pensons à nos enfants qui jouent sur ces espaces et à nos employés qui les entretiennent !! Il est pourtant simple de prendre un petit sac ou d'aller quelques pas plus loin au milieu des grands champs. Je rappelle qu'un arrêté existe et que les contrevenants sont passibles d'une amende...

**Encore une fois tous ces actes sont inacceptables et irresponsables...**

J'en appelle à la responsabilité de chaque citoyen, désolé mais aidez-nous... !

Et le cas échant, n'hésitez pas à contacter les services de la gendarmerie ou les élus pour prendre les contrevenants sur le fait. C'est plus utile et préférable plutôt que de prévenir la mairie les jours suivants !

**Un point sur nos finances**, qui ont conditionné et limité nos projets sur 2016.

Après une pause en 2015 dans les investissements, l'année 2016 s'est encore déroulée dans un contexte budgétaire difficile avec la maîtrise des dépenses pour permettre de lancer un programme de travaux et concrétiser des projets d'investissement dans une conjoncture marquée surtout par une nouvelle baisse importante des dotations de l'Etat, de transferts de compétences et de charges supplémentaires.

A titre d'exemple, **Ste Marie a perdu près de 37 000 €** en une année et à ce rythme nos finances communales seront asphyxiées...

Pour une gestion rigoureuse, les recettes ont aussi été optimisées et je rappellerais que les taux d'imposition de la commune n'ont pas augmenté en 2016 mais pourrons nous tenir encore longtemps... ?

La rigueur est indispensable pour préserver les services, contenir le budget et pouvoir investir.

De plus, sachez que sur le plan économique, la baisse de l'investissement des communes n'est jamais très favorable pour nos entrepreneurs locaux du BTP... car les projets permettent de soutenir le travail, donc de maintenir ou de créer de l'emploi dans les entreprises.

J'en profite pour rappeler les difficultés rencontrées avec notre chaufferie communale suite à un incendie survenu en février 2016 endommageant fortement la chaudière à bois et la rendant in-opérationnelle. Notre chaufferie a donc été très pénalisée devant fonctionner durant toute la période hivernale et automnale avec la chaudière à gaz. Ceci nous a évidemment occasionné des dépenses non prévues budgétairement, tant sur le coût des réparations que sur celui du gaz.

Des explications ont été exigées du constructeur et le sinistre a été déclaré auprès de notre assureur. La commune n'est pas en mesure de subir de tel désagrément car elle se doit d'apporter une qualité de service aux occupants du patrimoine communal...

**Remerciements et reconnaissance**

**En premier lieu pour l'ensemble du personnel des services communaux** qui a accompli un travail considérable, exigeant de plus en plus de compétences, je les remercie vivement et très sincèrement pour leur travail, leur sérieux et leur disponibilité.

J'en profite pour rappeler que Mme Sylvie GIRAUD BOCHET a été embauchée au secrétariat en tant qu'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe et Mme Sara CHIAPINI a demandé une disponibilité pour 1 an. Elle a quitté ses fonctions à l'été 2016. Mais vous trouverez toutes ces précisions dans le bilan des commissions.

Durant la période estivale les différents services ont été aidés par une douzaine de stagiaires.

Je tiens aussi à remercier le travail réalisé par les conseillers municipaux, particulièrement mes adjoints pour leur présence assidue dans leurs différentes délégations.

Je ne voudrais pas oublier dans mes remerciements pour leur engagement, les membres non élus des commissions communales, l'équipe éducative, les bénévoles de la bibliothèque et toutes les bonnes volontés de notre commune.

Tous ceux, chacun à leur niveau, à des titres divers qui participent à l'action municipale pour le

développement de Ste Marie et qui travaillent pour en faire un village accueillant et dynamique, au même titre, les acteurs économiques.

Un merci également à tous les services avec lesquels nous collaborons et qui nous réservent toujours le meilleur des accueils tout au long de l'année, en particulier les services de l'Etat, la Région, le Département, la communauté de communes 4C et les Syndicats du territoire... sans oublier tous les services de la force publique de sécurité et de secours (gendarmes, policiers et pompiers)

**Dans le cadre des services à nos citoyens**

Je souhaite à nouveau insister en ce début d'année sur l'importance de nos associations et de leurs bénévoles qui jouent un vrai rôle et créent du lien social. Ils portent haut et fort les couleurs de nos villages au niveau départemental, régional voire national et organisent des manifestations festives et conviviales.

Encourageons et participons à toutes ces initiatives qui permettent de créer de la solidarité et donc du bien vivre ensemble.

Au niveau même de notre bassin vie, le milieu associatif est riche et d'ailleurs soyons vigilants sur la multiplicité des associations d'un même intérêt, ce qui pourrait décourager les bénévoles car le bénévolat est encore plus qu'auparavant un bien très précieux... et n'ayons pas peur de faire passer le message. Encourageons les ententes intercommunales et les rassemblements dans l'organisation de manifestations.

Merci au **Centre social DECLICC**, sa Présidente, Mme Clément, sa Directrice Mme Schneider, et toute l'équipe pour l'excellent travail qui est fait auprès de la jeunesse de notre bassin de vie, en particulier pour les services de la cantine, du périscolaire et des TAP, du relais assistantes-maternelles, de l'accueil parents-enfants, de l'espace ados, et des activités proposées dans le cadre du centre aéré... en occupant plusieurs de nos salles communales.

Par la même occasion, je tiens à remercier toutes les personnes des secteurs voisins, venues renforcer l'ADMR de notre bassin en grande difficulté de gestion. Je lance donc un appel aux volontaires pour venir rejoindre l'association qu'il faut consolider au vu de la demande sur notre ex-canton.

Je rappellerais également l'association Amies/Solid'art venant en soutien à l'insertion des personnes en difficultés, à laquelle nous confions des missions mais que nous connaissons surtout pour son activité autour de Laura dont l'œuvre est située sur la commune.

**Et pour 2017**

**Nous sommes concernés par le recensement de la population** qui a lieu tous les 5 ans. Il s'effectuera du 19 janvier au 18 février 2017 et vous venez de recevoir un courrier annonçant cette opération obligatoire.

L'agent recenseur muni d'une carte officielle vous proposera de répondre par internet ou de remplir les bulletins classiques. Deux agents ont été retenus, Mme ILTIS Jennifer et Mme MATHIEU Séverine.

**Dans le cadre de animation** Après le succès du spectacle au centre équestre « Danse avec les chevaux » qui présentait l'originalité d'allier flamenco et équitation, Daniel Gros et sa compagnie que je félicite encore au nom de la commune, nous ont fait l'honneur de proposer pour 2017 "le festival de Ste Marie". Ce que le conseil a accepté avec grand plaisir car c'est une belle occasion de montrer que l'on peut décentraliser la culture dans une commune rurale. Il se déroulera du 29 juin au 09 juillet 2017, alors réservez vos agendas. Une commission "Festival" ouverte à tous, a été créée (associations, habitants de tout âge peuvent aider à la technique, logistique ou même participer en tant qu'acteur au spectacle interactif dédié à l'histoire de la commune).

Ce sont sur ces derniers mots, qu'au nom de l'ensemble des élus de la commune, je veux vous présenter en premier lieu pour 2017 mes vœux de santé, de bonheur et de réussite dans tout ce que vous entreprendrez, pour vous-même et vos familles.

**Partage, Respect, Tolérance...** sont des vœux que je formule et souhaite **pour 2017**. Et ce ne doit pas être que des paroles mais elles doivent s'accompagner et se traduire en actes concrets de solidarité, car ce sont sur ces valeurs fondamentales que nous devons nous rassembler... et aussi sur nos différences afin d'apprendre à mieux vivre ensemble. Tisser des liens, pour faire en sorte de comprendre l'évolution de notre société.

Œuvrons dans l'intérêt commun, ne nous laissons pas diviser et faire se dresser les gens les uns contre les autres... Dans un monde instable... C'est aussi à notre niveau, de montrer l'exemple et d'encourager ces belles initiatives d'apaisement entre les peuples.

**A l'honneur**

Nous avons pris l'habitude de mettre à l'honneur des personnes, ou associations qui se sont distinguées durant l'année écoulée et je souhaite distinguer **l'association des Anciens Combattants**, ses adhérents et honorer les 30 ans de présidence d'Aimé COMBET-BLANC. Le diplôme de reconnaissance lui a été remis ainsi que la médaille lors de la cérémonie du 11 novembre. Il était important de le remercier pour son dévouement et son engagement à la cause de la paix. Toutes nos félicitations et encore un grand merci.

**Je veux saluer une nouvelle année et surtout vous remercier encore pour votre engagement, à quelque niveau qu'il soit, en faveur de notre belle commune.**

**Philippe GIRARD**

## NAISSANCES

Le 2 janvier : Naïla Binte Gisèle GERON née à *Saint Jean de Maurienne*

Le 10 février : Eden Ilan CLEMENT né à *Saint Jean de Maurienne*

Le 18 avril : Isalys BONTROND née à *Saint Jean de Maurienne*

Le 22 juillet : Oksane REVIGLIO née à *Saint Jean de Maurienne*

Le 28 novembre : Maélyne LECLERCQ née à *Chambéry*

Le 14 décembre : Mathys Lionel TROCCAZ né à *Albertville*

## MARIAGES

Le 25 juin : Déborah Henriette SCHNEIDER et Guillaume REY

Le 16 juillet : Sophie Hélène VILBAS et Galaad Célien Ludovic CHANELIERE

Le 3 septembre : Nadia Georgette Louise ARNAUD et Pierre Robert ARNAUD MARTIN

Le 3 septembre : Christel Anne ROSA MARIN et David Martial Georges MONDET

## DÉCÈS

Le 18 janvier : Gilbert Marcel DUCLOUX

Le 25 février : Marius Léon TOGNET- BRUCHET

Le 18 mars : Marie Rose MOREL épouse MARTIN

Le 1<sup>er</sup> avril : Hortense QUEZEL-MOUCHET épouse TOGNET- BRUCHET

Le 3 novembre : Aimée Lucette GIRARD veuve CLERIN

Le 6 novembre : Monique Marguerite Céline BARATTA épouse CAZORLA LOPES

Le 29 décembre : Georges Guy BLASZCZYNSKI

## ANNIVERSAIRE

Joseph MARTIN avait fêté ses 100 ans le 16 décembre dernier. La municipalité avait tenu à lui rendre une petite visite au service Longs séjours à Saint Jean de Maurienne.

Entouré de ses enfants, il avait évoqué avec les élus quelques moments de sa longue vie : sa dure jeunesse de ramoneur dans le midi de la France, puis le travail sans relâche à la ferme de Sainte Marie qu'il retrouvait encore parfois en compagnie de sa famille.

Ancien Combattant 39/45, Aimé COMBET BLANC lui avait remis en mai dernier le diplôme d'honneur de l'ARAC.

Joseph MARTIN s'est éteint le 11 janvier 2017 à Saint Jean de Maurienne



## MAIRIE

Téléphone : 04 79 56 22 35

Fax : 04 79 56 22 76

Courriel : [mairie@stemariedecuines.com](mailto:mairie@stemariedecuines.com)

### Ouverture au public :

le lundi et le mercredi de 8h30 à 11h30,

le vendredi de 13h30 à 17h30

### Accueil téléphonique :

tous les jours **sauf le mercredi après-midi**

**et le jeudi après-midi**

**(un répondeur enregistre les messages)**

### Rendez-vous avec Monsieur le Maire :

**Prendre rendez-vous au secrétariat**

### Site internet : [www.stemariedecuines.fr](http://www.stemariedecuines.fr)

pour s'informer, télécharger des documents et dialoguer avec les élus.

## ARCHITECTE CONSEIL

### M. CAIRE :

Prendre rendez-vous en Mairie pour consultation (**2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois**)

## RÉGIE ÉLECTRIQUE

### Permanences en Mairie :

le lundi : 8h30 à 11h30

le vendredi : 14h à 17h30

### Rendez-vous avec le Directeur M. VILLEMEN :

le jeudi en Mairie

### Pour tout problème technique :

Astreinte EDF : **09 72 67 50 73** (24h/24 et 7j/7)

### Rappel :

Vous avez la possibilité de régler les factures d'électricité par prélèvement à l'échéance ou par prélèvement mensuel.

## GDF SUEZ

### Urgence Sécurité Gaz :

appeler GrDF : **0 800 47 33 33**

(appel gratuit depuis un poste fixe)

### Pour le raccordement au gaz naturel :

appeler GrDF : **09 69 36 35 34**

## O.N.F

### M. Gilles GUILLERMAND :

contact 04 79 56 37 65

# BIEN VIVRE ENSEMBLE

## PETITS RAPPELS POUR LE BIEN DE TOUS

### Respectons le code de la route.

Il reste encore de gros efforts à accomplir pour sensibiliser les conducteurs à la sécurité routière. Il y va de la responsabilité de chacun d'entre nous car la sécurité c'est l'affaire de tous.

### Utilisation des outils et tondeuses :

du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h30

le dimanche et les jours fériés de 9h à 11h

### Ouverture de la déchèterie de La Chambre

(nouveaux horaires à partir du 01/06/2016)

Lundi, mercredi, samedi : 9h - 12h // 14h - 17h // Mardi et jeudi : 9h - 12h // Vendredi : 14h - 17h

**Respectons notre patrimoine naturel.  
Ensemble, préservons la qualité  
de vie de notre commune**

## Animaux de compagnie

La divagation des chiens est interdite sous peine d'amende. Les pelouses ne sont pas des aires de promenades !

Les chats errants peuvent être pris en charge par l'association Régul'Matous. Vous pouvez la contacter : 04 79 59 82 44.

Service courriel "Chats perdus" : regulmatous@hotmail.fr

## SOLIDARITE

### Banque alimentaire, les 25 et 26 novembre 2016

Une trentaine de bénévoles de Sainte Marie, se dévouent comme chaque année au magasin Intermarché à Hermillon. Ils ont collecté 1186 kg (1589 kg en 2015, 1805 kg en 2014). Merci à tous pour leur aide et leur implication.

Sur notre commune, Catherine de SAINT VIS était chargée de la collecte.

Elle était accompagnée le 26 novembre par une dizaine d'élèves de 6ème de l'aumônerie catholique du collège de St Etienne de Cuines et de leur responsable Fabienne COLONEL-BERTRAND. Le bilan total est de 1362 kg.



Si vous souhaitez aider à la collecte vous pouvez contacter :

**Claude BERARD : 06 76 48 90 09.**

### Téléthon 2016 : l'équipe du Grand Crêt a assuré les 2 et 3 décembre.



© Henri Marc GAUTHIER

La 30<sup>ème</sup> édition s'est déroulée sous le soleil. Comme chaque année, les pâtisseries avaient préparé des bugnes et les cuistots les barquettes de diots-polente. Les boulangers avaient œuvré dès l'aube pour assurer la confection de 2 fournées de pains de pays. Malheureusement certains n'ont pas trouvé preneur, peu de parents d'élèves étaient présents. Dommage !

L'Echo des Montagnes, fidèle partenaire a animé l'apéritif offert par la municipalité.

Le bilan est en baisse par rapport à l'an dernier : 2017 € auxquels s'ajoutent 140 € de dons par téléphone ou internet. Au total notre commune a versé une somme de 2 157 € à l'AMF-Téléthon contre 2460 € en 2016.

**Madeleine LAPERROUSE**

# SERVICES À LA POPULATION

## MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

### SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Rue de la Sous-Préfecture  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Tél. 04.79.56.83.54

mjd.st-jean-de-maurienne@justice.fr

### OUVERTURE AU PUBLIC :

du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



La Maison de Justice et du Droit est ouverte à tous.

Pour obtenir gratuitement des réponses à vos questions, de nombreux partenaires

(Conciliateur de justice, association d'aide aux victimes, juriste du logement, avocats, délégué du défenseur des droits, juristes généralistes...) proposent, sur rendez-vous, des temps de permanence afin de vous guider et de vous renseigner.

**Aux heures d'ouverture de la MJD venez prendre rendez-vous auprès de l'agent d'accueil ou téléphonez au 04.79.56.83.54.**

L'agent d'accueil est également habilité à vous délivrer des formulaires administratifs (dossier de PACS, dossier d'aide juridictionnelle, requête auprès du juge aux affaires familiales, attestation de témoin, déclaration au greffe du tribunal d'instance, injonction de faire, injonction de payer, constitution de partie civile, dossier de demande d'ouverture d'un régime de protection, demande de convocation devant le conseil de prud'hommes, requête devant le tribunal administratif, renonciation à succession, demande de copie d'une décision de justice...)

## LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Il intervient dans les domaines suivants :

- litige opposant un consommateur à un professionnel,
- litige entre un fournisseur et un client, contestation d'une facture,
- difficultés dans le recouvrement d'une somme d'argent,
- querelle de voisinage, problèmes de mitoyenneté et de copropriété,
- litige entre propriétaire et locataire ou entre locataires

La conciliation permet de rechercher un accord amiable et ainsi d'éviter une action en justice en ayant recours à une procédure simple, rapide et gratuite.

Depuis le 01/01/17, pour les litiges de moins de 4000€ une conciliation gratuite préalable doit être systématiquement tentée avant toute action en justice, sous peine de rejet d'office de la demande par le Juge.

**Permanence sur rendez-vous le vendredi de 14h à 17h00**

### L'A.R.S.A.Vi-73 : Association de Réinsertion Sociale et d'Aide aux Victimes

Vous ou un de vos proches avez été victime d'une infraction pénale (agression, escroquerie, accident de la circulation...). Vous ne savez pas comment faire valoir vos droits, à qui vous adresser, à qui en parler ? Le Service d'Aide aux Victimes d'infractions pénales est là pour vous accompagner et vous propose un soutien confidentiel et gratuit avec :

- Des entretiens d'information et d'orientation vers les différents acteurs professionnels (avocats, médecins, services sociaux...)
- Un accompagnement psychologique
- Une aide à la constitution des dossiers d'indemnisation CIVI et SARVI

**Information juridique : 04.79.32.03.19 ou le 06.48.57.25.11, le mardi après-midi et le vendredi matin. Pour un soutien psychologique, prenez rendez-vous au secrétariat au 04.79.32.43.75. Vous pouvez également contacter le bureau d'aide aux victimes par mail : bavalbertville-arsavi@orange.fr**

## LA CHAMBRE DES NOTAIRES DES DEUX SAVOIE

elle vous propose une consultation gratuite de notaires qui répondront à vos questions dans les domaines suivants : Droits de Succession, Contrat de Mariage, PACS, Modification d'un droit de passage, Acquisition d'un Bien Immobilier...

**Permanence sur rendez-vous le 4<sup>ème</sup> Jeudi tous les 2 mois de 14h00 à 17h00**

# SERVICES À LA POPULATION

## L'ADIL : Association Départementale d'Information sur le Logement

Un juriste vous informe et vous conseille gratuitement dans les domaines suivants :

- Vous êtes locataire ou propriétaire d'un logement locatif (Conseils en matière de Contrat de Location, État des lieux, Loyer, Charges Locatives, Entretien et Réparations, Loyers impayés, Aides au Logement...)
- Vous envisagez d'accéder à la propriété, de faire construire (Informations sur les contrats passés avec les professionnels : Agent Immobilier, Notaire, Constructeur, Syndic..., Simulations de Financement)

**Permanence sur rendez-vous 2 jeudis par mois de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00**

## Le DÉLÉGUÉ du DÉFENSEUR des DROITS

il vous informe et vous conseille gratuitement dans les domaines suivants :

- Litige avec une Administration ou un Service Public
- Lutte contre les discriminations
- Défense des droits des enfants
- Déontologie de la Sécurité

**Permanence sur rendez-vous le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de 09h00 à 16h00**

## LE CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Un juriste vous informe et vous conseille gratuitement dans les domaines suivants : Séparation - Famille - Droit - Formation - Création d'Activité - Harcèlement - Violences - Égalité Femmes/Hommes - Emploi

**Permanence sur rendez-vous le 3<sup>ème</sup> mardi du mois de 9h à 12h**

**Prenez rendez-vous au CIDFF par téléphone au 04.79.33.96.21**

## L'ORDRE DES AVOCATS DU BARREAU D'ALBERTVILLE

Vous êtes non imposable, le Barreau des Avocats d'Albertville organise des consultations juridiques gratuites à la Maison de Justice et du Droit lors desquelles vous pourrez rencontrer un Avocat et lui soumettre votre question.

**Permanence sur rendez-vous le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 14h00 à 16h30**

## L'U.D.A.F : Union Départementale des Associations Familiales de la Savoie

- Vous souhaitez des informations juridiques sur la curatelle, la tutelle,
- La sauvegarde de justice, les mesures d'accompagnement social personnalisé,
- Le mandat de protection future, les mesures d'accompagnement judiciaire

**Permanence sur rendez-vous le 1<sup>er</sup> mardi des mois impairs de 10h à 12h**

- Vous vous séparez/divorcez et vous avez un(des) enfant(s),
- Vous souhaitez garder des liens avec vos petits-enfants,
- Vous devez régler une succession et vos relations avec les autres membres de la famille sont difficiles :

Un Médiateur Familial peut vous aider à dépasser le conflit, à renouer le dialogue et trouver un accord pour préserver les liens familiaux.

**Renseignements sur rendez-vous le 1<sup>er</sup> mardi des mois pairs de 9h à 12 h**

## L'A.T.M.P. SAVOIE : Association Tutélaire des Majeurs Protégés

Mission de Conseil : l'ATMP informe les personnes sur les différents régimes de protection, les conditions d'ouverture d'une mesure

Mission de Soutien : l'ATMP aide à l'exercice de la mesure en informant les tuteurs et curateurs sur leurs obligations

Vous souhaitez des informations juridiques sur les mesures de protection (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle), une aide pour les démarches à effectuer :

Permanence sur rendez-vous le 2<sup>ème</sup> jeudi des mois pairs de 13h30 à 16h

Prenez rendez-vous à l'ATMP par téléphone au 04.79.31.17.71 (de 8h30 à 12h)

## Le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)

## La PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse)

Ils interviennent à la Maison de Justice et du Droit dans le cadre de leurs missions (suivis judiciaires, rappels à la loi, compositions pénales...)

## L'ADMR LA CHAMBRE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

### Des administrateurs bénévoles dirigeants :

Pour assurer les fonctions de responsables : président, trésorier, secrétaire

Ces fonctions sont vitales pour le bon fonctionnement de l'association et se font en lien et avec le soutien de la Fédération et du cadre de territoire. Un accompagnement est prévu pour les nouveaux bénévoles.

Fonction Président : animation de l'équipe de bénévoles, rencontre des salariés au cours des réunions de service, réunions de DP, recrutement, entretiens avec les salariés.

Fonction trésorier : suivi des comptes, signatures des règlements, encaissement des règlements

Fonction secrétaire : compte rendu des réunions de bureau, compte rendu des conseils d'administration

### Des bénévoles en capacité de faire le lien avec les bénéficiaires :

Plusieurs personnes sur les différentes communes du canton :

- Se rendre au domicile des personnes après avoir pris RDV, remplir avec elles la demande de prise en charge, leur demander les documents nécessaires, leur expliquer comment se passent les interventions à domicile, le délai de mise en place, la planification (soutien du personnel administratif, assistantes techniques ou responsable secteur famille),
- Présenter les salariés lors des premières interventions, l'association
- Faire le lien et faire le point des interventions (en lien avec les assistantes techniques)
- Participer aux réunions de secteur

Temps : 1h à 2h par dossier et sur une année une cinquantaine de dossiers à renouveler, principalement des dossiers en lien avec les caisses de retraite pour les personnes âgées (RSI, MSA, MGEN...) et la CAF pour les familles. Temps de formation prévu.

### Des bénévoles pour installer les appareils de téléassistance

Profil : avoir le sens du contact avec les personnes âgées et leur famille, être en capacité d'expliquer le fonctionnement de la téléassistance (des supports simples existent pour aider aux explications), être à l'aise pour remplir un petit dossier administratif avec les personnes, aucune compétence technique particulière, être au moins deux pour se relayer, tout se fait en lien avec les assistantes techniques du bureau qui reçoivent les appels, donnent les premières explications.

Temps : aléatoire en fonction des demandes, parfois 3 par mois, parfois aucune demande.

Temps pour une installation : compter environ 2h.

**Contact** : Martine Berchet, Cadre de Territoire - 06 20 56 06 10 ou mberchet@fede73.org

# SERVICES À LA POPULATION

## NUMÉROS D'URGENCES

**15** : SAMU  
**17** : Gendarmerie  
**18** : Pompiers  
**3915** : Pharmacie de garde  
**3919** : Violences conjugales (numéro gratuit et intraçable)

**112** : numéro européen pour toutes les urgences  
**114** (par sms) : pour les personnes sourdes ou mal entendant : toutes formes d'urgences

**Rappel : Un défibrillateur cardiaque est disponible en cas d'urgence, il est situé sous le porche de la mairie**

## SERVICES SOCIAUX ET ADMINISTRATIFS DE LA 4C

**CLIC MAURIENNE : (Centre local d'information et de coordination)**  
95 avenue des Clapeys - Saint Jean de Maurienne - **Téléphone** : 04.79.64.45.34.

**CPAS : (Centre polyvalent d'action sociale)**  
Le Mont Cuchet - Saint Etienne de Cuines - **Téléphone** : 04.79.44.53.00.

**CARSAT** : 04.79.68.66.10. - **Service social CARSAT** : 04.79.37.03.22.

**CAF**  
Point relais CAF : DECLICC : 04. 79. 56. 35. 06  
Permanences au CPAS - St Jean de Maurienne  
95 avenue des Clapeys : mardi de 9h00 à 12h00 et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

**CPAM**  
avenue Samuel Pasquier - Saint Jean de Maurienne - **Téléphone** : 3646.

**MSA** : 09.69.36.87.00 - **Service social MSA** : 04.79.83.24.44.

**SOLIHA Isère Savoie** (adaptation de l'habitat) : **N° vert gratuit** : 0.800.200.443/06.83.23.81.95  
Permanences tous les mardis (sauf le 5ème) de 14h à 17h centre Affaires et Ressources, Entrée B. St Jean de Maurienne.

**SERVICES D'AIDE A DOMICILE, PORTAGE DE REPAS, TELEALARME**  
Service autorisé par le Conseil départemental

**ADMR La Chambre** : 04.79.56.33.01. (Permanences téléphoniques le matin).

**Autres services : autorisés et en tarification libre sur le site du Conseil départ. www.savoie.fr**  
Ces différentes prestations peuvent faire l'objet d'une prise en charge financière par les caisses retraite, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), la prestation de compensation du handicap (PCH), etc

**Restauration à domicile Bertino-Viard** (en vallée de La Chambre à Modane) : 04.79.59.19.53.

## ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT

**EHPAD "Bel'Fontaine" et Unité Soins Alzheimer - La Chambre** : 04.79.59.47.56.

## SERVICES DE SANTÉ HOSPITALIERS

**CENTRE HOSPITALIER DE SAINT JEAN DE MAURIENNE** : 04.79.20.60.20.

**Service Social** : 04.79.20.60.20.  
- M. JAL : Urgences - HAD - EHPAD - USLD - Service "Accueil de jour" Alzheimer  
- Mme DIDIER : médecine-chirurgie - SSR et Hôpital de Modane (le lundi après-midi).

**Chirurgie - Médecine - SSR** (Services de Soins et de Rééducation Fonctionnelle)

### Consultations externes

Alcoologie ; algologie ; angiologie ; cardiologie ; chirurgie : orthopédie - traumatologie - digestive - vasculaire - thyroïde ; diététique ; gastro-entérologie ; gynécologie ; mémoire/douleur ; ophtalmologie ; psychiatrie ; radiologie/IRM/Scanner ; rhumatologie ; Urologie.

**Consultation mémoire** : 04.79.20.60.20 (poste 6610, permanences téléphoniques 13h -16h)

**HAD (Hospitalisation A Domicile)** : 04.79.20.60.09.

**Equipe médicale de soins palliatifs** : 04.79.20.60.43.

**CENTRE HOSPITALIER DE MODANE** : 04.79.05.22.33.

### Consultations externes

- Angiologie ; cardiologie ; gastro-entérologie ; gynécologie : 04.79.05.22.33.  
**Service soins de suite et réadaptation gériatrique (SSR)**

**EQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER** : ESA : 04.79.20.75.26.

**SERVICE ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER-PÔLE GÉRIAT. ST JEAN DE M.** : 04.79.20.60.20 (poste 6537)

## SERVICES MEDICAUX ET PARA-MEDICAUX

### MÉDECINS

La Chambre :

**Docteur DELEGLISE-RICHIER** : 04.79.56.20.02.

**Docteur FAUCON** : 04.79.56.30.24.

**Docteur LANDELLE** : 04.79.56.20.95.

**Docteur SERT** : 04.79.59.46.19.

St Etienne de Cuines :

**Docteur LACOSTE** : 04.79.56.24.15.

**St François Longchamp** :

**Docteur MENEGOZ** : 04.79.59.11.32.

**St Rémy de Maurienne** :

**Docteur ARSENE** : 09.53.32.16.65

**MAISON MÉDICALE DE GARDE** : Centre Hospitalier - St Jean de Maurienne - **Téléphone** : 15

**Horaires** : lundi au vendredi : 20h00 - 00h00 ; samedi : 15h00 - 18h00 et 20h00 - 00h00  
dimanche et jours fériés : 9h00 - 12h00 puis 15h00-18h00 puis 20h00 - 00h00

### PHARMACIES

St Etienne de Cuines : **Pharmacie FAISAN** : 04.79.56.35.10.

St François Longchamp : **Pharmacie GHELBER** : 04.79.59.11.77.

La Chambre : **Pharmacie DEBON** : 04.79.56.20.33.

**SSIAD** (Service de soins infirmiers à domicile pour personne de plus de 60 ans) :  
**ADMR** à Aiton : 04.79.96.12.71.

### SOINS INFIRMIERS

St Etienne de Cuines : **Cabinet infirmier des Villards** : 04.79.20.54.09.

St Marie de Cuines : **Cabinet IBANEZ** (sur rendez-vous) : 07.83.56.60.09.

La Chambre/St Rémy de Maurienne : **Cabinet infirmier CARRAZ / DELEGLISE / PERRI / BERTINO / ALBRIEUX / AMBROSIONI** 04.79.59.43.56. / **Cabinet COSTERG** : 04.79.05.68.61

### KINÉSITHÉRAPEUTES

St Etienne de Cuines : **MME BOURDIN** : 04.79.83.17.92.

St Rémy de Maurienne : **MME COUSSAERT** : 04.79.20.49.15.

La Chambre : **M. MANDROUX** : 04.79.56.31.64.

Canton La Chambre/St Jean de Mienne : (à domicile)

**CABINET BODENAN SERRE / MANOURY** : 04.79.64.18.98.

### DENTISTES

St Etienne de Cuines : **Mme EMIN** : 04.79.56.32.30.

La Chambre : **Mme MILLE** : 04.79.56.23.10.

**PÉDICURE - PODOLOGUE** : La Chambre : **Mme MASSON** : 04.79.64.08.35.

**OPHTALMOLOGISTES** : St Jean de Maurienne : **Cabinet BOISSONNET/LEBRUN** : 04.79.59.93.84.

**CABINET DE RADIOLOGIE** : St Jean de Maurienne : Forum St Antoine : 04.79.64.00.79.

**LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES** : St Jean de Maurienne : 04.79.59.81.45.

### DIÉTÉTIQUE - NUTRITION

St Jean de Maurienne : **Mme GILBERT-COLLET** : 06.61.28.88.33. **M. FONTAINE** : 07.81.51.30.68.

St Michel de Maurienne / Modane : **Mme CROZE Aurélie** : 06.64.21.13.08.

### PSYCHOLOGUES

St Rémy de Maurienne : **Mme BACCONNET-DUFOUR** : 06.79.87.94.63.

La Chambre : **Mme BONNIVARD** : 06.87.75.04.71.

**EQUIPE MOBILE DE GÉRONTO-PSYCHIATRIE (EMGP)** : 04.79.60.31.78. (le matin)

**CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE POUR ADULTES** : St Jean de Maurienne 04.79.60.51.92.

# SERVICES À LA POPULATION

## TRANSPORT

**Solid'Arc** : transport accompagné pour personnes âgées ou handicapées : 04.79.83.08.13

**Taxis** :

Ste Marie : **RICHARD** : 04.79.59.48.78 ou 06.61.50.23.83 ; St Avre : **Gonthier** : 06.11.73.28.26

St Etienne : **MD Montagne** : 06.23.61.63.57 ; St Martin : **Combet** : 06.85.22.37.43

La Chambre : **Taxi Stéphanie** : 06.12.87.15.77 // **Eric taxi** : 06.12.88.79.70 // **Taxi 24/24** : 04.79.64.02.55

Les différentes listes ne sont pas exhaustives.

## VIOLENCES CONJUGALES : 3919, numéro gratuit et intrajetable

Du lundi au vendredi de 9 h à 22 h et samedi et dimanche de 9 h à 18 h

**Site gouvernemental lutte contre les violences faites aux femmes** : <http://stop-violences-femmes.gouv.fr>

**La victime vient de subir des violences** de la part de son-sa conjoint-e ou de son compagnon-compagne. C'est une infraction pénale.

**Gendarmerie** : 180 route de St Martin - 73130 La Chambre - Tél : 04 79 56 20 17 • 73220 Aiguebelle - Tél : 04 79 36 20 17

N.B : La victime peut porter plainte dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie quel que soit son lieu de résidence. Elle peut le faire également en écrivant directement au procureur de la République.

**Intervenant-e social-e en police et en gendarmerie (ARSAVi-73)** : Tel : 06 75 63 41 68

**SOS Femmes Violences** : 560 chemin de la Cassine - 73000 Chambéry - Tél : 04 79 85 53 68

**Permanence du service départemental d'aide aux victimes** - « le fil d'Ariane » (ARSAVi73) :

Maison de justice et du Droit de St Jean de Mienne : 04 79 56 83 54, le vendredi de 13h30 à 17h (Sur rdv)

**La victime est blessée, elle doit se faire soigner.**

Centre hospitalier : 81 rue Dr Grange - 73300 St Jean de Maurienne - Tél standard : 04 79 20 60 20

Tél (23/09/2015) Urgences SMUR : 04 79 20 60 28

**La victime souhaite rester dans le logement conjugal.**

Elle saisit le juge pour demander l'éviction du conjoint violent.

**Tribunal de Grande Instance** : 5 avenue des Chasseurs Alpains - 73208 Albertville cedex - Tél : 04 79 32 43 14

**La victime décide de quitter le logement de la famille.**

Elle contacte un intervenant social pour rechercher une solution d'hébergement ou de logement

**EN URGENCE OU EN SOIREE ET WEEK- END : N° d'astreinte : 06 24 19 33 11**

N.B : si la victime quitte le domicile avec des enfants il est recommandé de le signaler à la gendarmerie pour éviter un abandon de domicile.

## JEUNESSE

**DECLICC** : Association et centre social proposant des activités pendant les vacances

**Adresse** : Maison Bozon Verduraz, 98 Route de la Combe, 73130 St Etienne de Cuines

**Téléphone** : 04.79.56.35.06 ou 09.79.51.94.69

**Courriel** : declicc.schneider@orange.fr - **Site internet** : <http://declicc.over-blog.com>

**Horaires de permanence** : du lundi au vendredi de 9h-12h et 14h-17h

**ENFANCE** 3-11 ans : Elisabeth DOLCI 06.20.57.13.42

**JEUNESSE** : 11-15 ans : Guillaume BRUNIER 06.24.00.02.30

16-25-ans : Tatiana SANDRI 04.79.56.35.06

**FAMILLE** : Magalie AILI 04.79.56.35.06

**CANTINE** : Agnès MINGUET 04.79.56.35.06

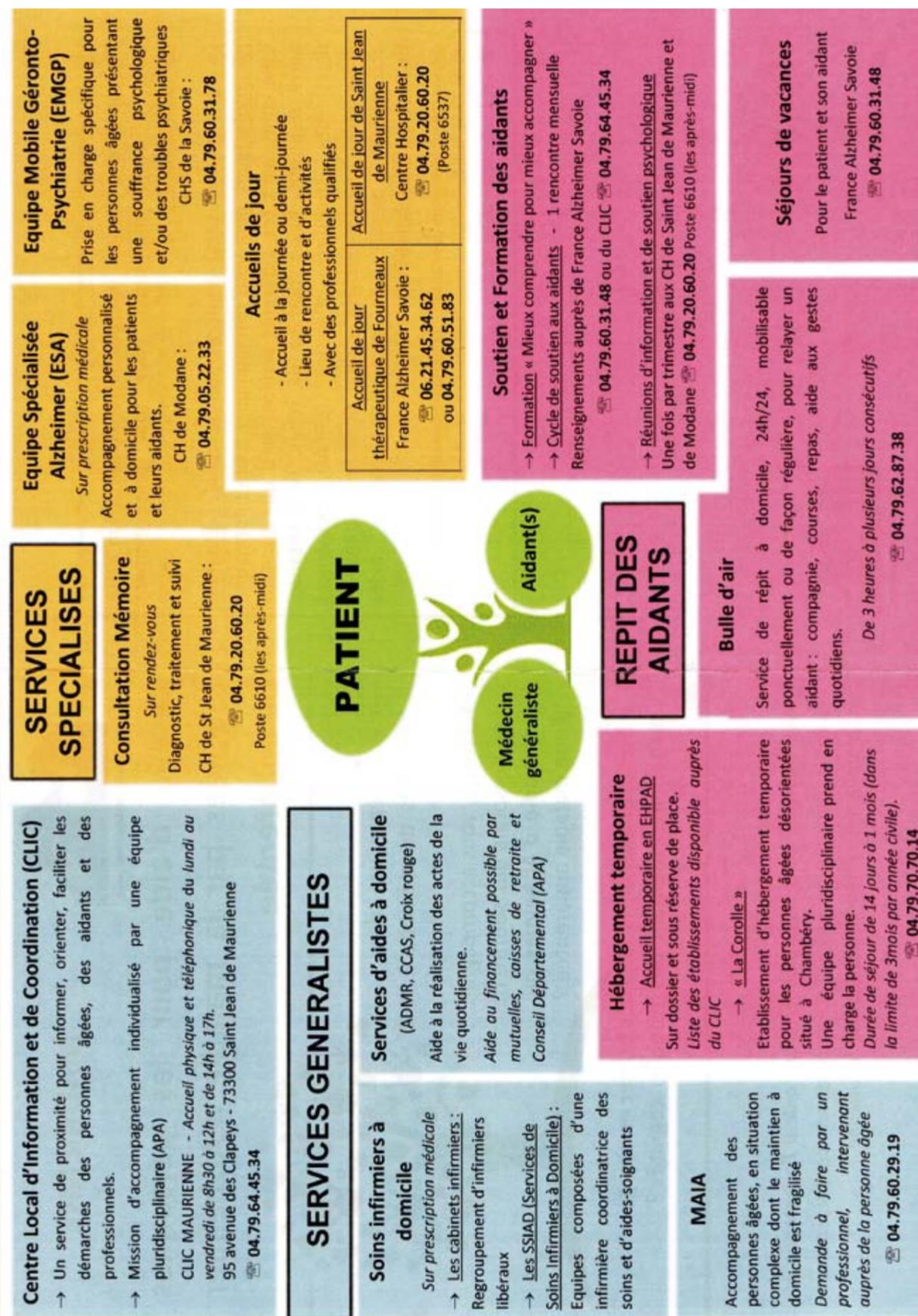
**Périscolaire** : les élèves sont accueillis à partir de 7h30 le matin et de 16h30 à 18h15 le soir.

**Péri éducatif** : l'association a assuré la mise en place des activités péri éducatives au niveau cantonal, elles se déroulent les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30 (voir article "commission Education")

## HALTE GARDERIE INTERCOMMUNALE

Antenne de St Etienne de Cuines : 04.79.56.27.78

## FILIÈRE GÉRIATRIQUE DE MAURIENNE



# COMMISSION FINANCES

## COMPTE ADMINISTRATIF 2016

### FONCTIONNEMENT

<b>Dépenses</b> .....€	
1 Charges à caractère général.....	467 548,95
2 Charges de personnel et frais assimilés ..	324 940,70
3 Autres charges de gestion courante.....	172 140,09
4 Charges financières.....	83 763,31
5 Opérations d'ordre de transfert	
entre sections.....	144 220,60
6 Atténuations de produits (FPIC).....	47 645,00

**Total dépenses** ..... 1 240 258,65

**Recettes**.....€

1 Produits de services du domaine	
et ventes diverses.....	30 615,54
2 Dotations, subventions et participations ..	73 109,75
3 Impôts et taxes.....	957 355,57
4 Autres produits de gestion courante.....	252 146,27
5 Produits exceptionnels.....	215 344,49
6 Remboursement de charges.....	12 900,00

**Total recettes**..... 1 541 472,22

**Excédent de clôture**.....301 213,57 €

### INVESTISSEMENT

<b>Dépenses</b> .....€	
1 Emprunts et dettes assimilées.....	303 126,45
2 Opérations d'équipement ..	82 798,27
3 Immobilisations corporelles	
et incorporelles ..	28 334,00

**Total dépenses** .....416 101,72

**Recettes**.....€

1 Opérations d'ordre de transfert	
entre sections.....	144 220,60
2 Dotations, fonds divers et réserves ..	261 740,86
3 Autres recettes d'investissement.....	8 028,00
4 Emprunts et dettes assimilés.....	38 948,18

**Total recettes**.....452 937,64

**Excédent de clôture**.....36 835,92

**Déficit d'investissement reporté** ..... 452 013,17

**Déficit cumulé** .....415 177,25

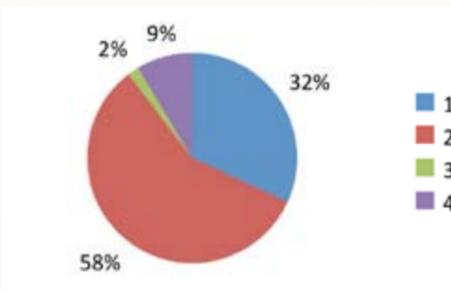
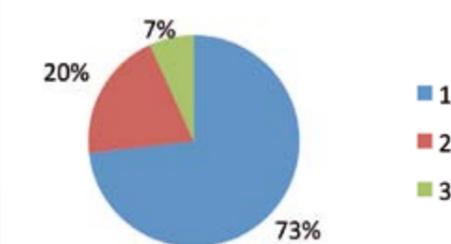
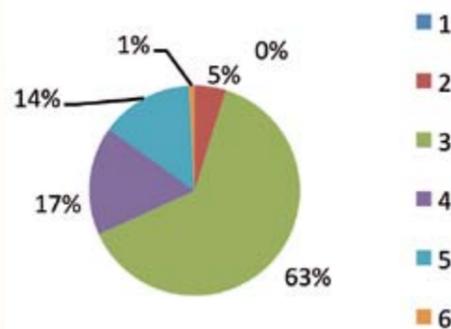
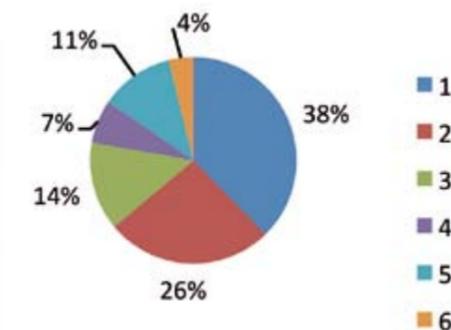
**Résultat global : Excédent**.....€

**TOTAL** ..... 338 049,49

Les comptes 2016 ont été examinés lors des réunions de la commission "Finances" du 15 février, des 15 et 21 mars 2017. Ils sont présentés à l'ensemble du conseil et votés le 29 mars 2017.

**La section Fonctionnement** : Avec des recettes en baisse, notamment la diminution des dotations de l'Etat, et une forte augmentation du FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal) nous dégageons encore un excédent de fonctionnement de 301 213,57 € qui sera capitalisé en 2017 pour l'investissement.

**La section Investissement** : Les dépenses d'investissement ont été limitées à l'essentiel, ce qui nous a permis de réduire notre déficit d'investissement cumulé.



**Membres élus** : Claude BERARD, Gérard BORDON, Françoise BOZON VIAILLE, François COMBET  
Philippe GIRARD (Président), Madeleine LAPERROUSE.

## BUDGET 2017

### FONCTIONNEMENT

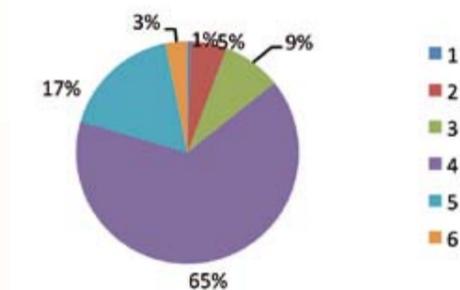
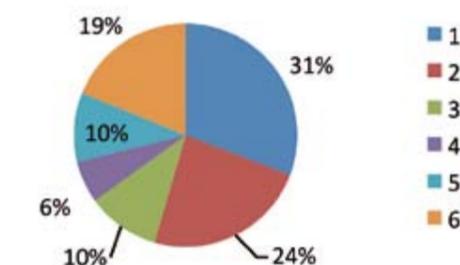
<b>Dépenses</b> .....€	
1 Charges à caractère général.....	451 300,00
2 Charges de personnel et frais assimilés ..	347 405,00
3 Autres charges de gestion courante.....	155 220,00
4 Charges financières.....	88 900,00
5 Atténuations de produits.....	147 000,00
6 Virement à la section investissement.....	275 866,00

**Total dépenses** ..... 1 465 691,00

**Recettes**.....€

1 Atténuations de charges.....	8 700,00
2 Produits de services du domaine	
et ventes diverses.....	75 540,00
3 Dotations, subventions, participations ..	125 355,00
4 Impôts et taxes.....	955 296,00
5 Autres produits de gestion courante.....	254 300,00
6 Produits exceptionnels.....	46 500,00

**Total recettes**..... 1 465 691,00



### INVESTISSEMENT

<b>Dépenses</b> .....€	
1 Emprunts et dettes assimilées.....	299 166,00
2 Opérations d'équipement ..	321 510,00
3 Immobilisations incorporelles	
et corporelles ..	177 640,00
4 Déficit d'investissement reporté.....	415 178,00

**Total dépenses** ..... 1 213 494,00

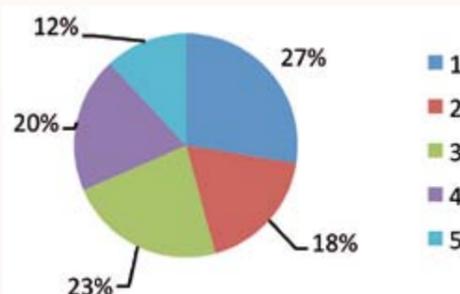
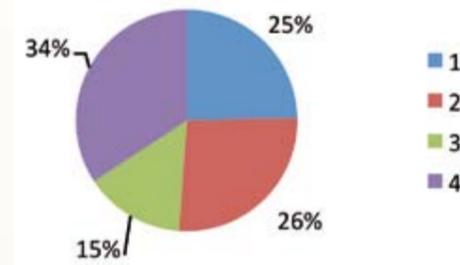
**Recettes**.....€

1 Dotations, fonds divers et réserves ..	334 087,00
2 Subventions d'investissement ..	221 241,00
3 Virement de section fonctionnement.....	275 866,00
4 Produits de cession ..	237 500,00
5 Emprunts et dettes assimilés.....	144 800,00

**Total recettes**..... 1 213 494,00

**Résultat global : Equilibre**.....€

**TOTAL** ..... 2 426 988,00



Le budget a été examiné lors des réunions de la commission "Finances" des 15 et 21 mars 2017. Il a été voté le 13 avril

**En investissement** : le budget est équilibré à 1 213 494 €

- Pour les dépenses, 714 344 € représentent des dépenses incompressibles : déficit reporté, remboursements d'emprunts.
- Les dépenses prévues concernent les travaux non réalisés en 2016 : accessibilité de la mairie, rénovation de l'éclairage public, mise en place des containers semi enterrés, réfection des allées du cimetière, réserve incendie au Mont-d'En -Haut, réfection de la route du Mont et de la Mairie.
- Pour les recettes : la vente des lots viabilisés de La Traversière

**En fonctionnement** : le budget est équilibré à 1 465 691 €

- les dépenses à caractère générale ont été réduites de 15 000 € par rapport à 2016.
- Les charges de personnel augmentent du fait de l'embauche temporaire de personnel supplémentaire : remplacement d'une ATSEM en longue maladie, d'un agent de service suite à une maladie, de 2 agents recenseurs, d'un agent du Centre de Gestion pour la réalisation du Document Unique.

Les dépenses ont encore été maîtrisées au plus juste pour faire face aux baisses des dotations.

L'excédent de fonctionnement de 275 866 € qui équilibre le budget est reversé intégralement en investissement.

**Recettes** : Vente des 5 lots de "la Traversière" près de l'école et de terrains à 2 acteurs économiques de la zone d'activités.

# COMMISSION VOIRIE ET PATRIMOINE COMMUNAL

**Membres élus :** Abdelhamid BELHADDAD, Claude BERARD, François COMBET, Christian DELEGLISE, Philippe GIRARD, Bernard GROS, Yves MORVAN (Président)

**Membres extérieurs :** I. BORGHART, H. GILET, J.H. GIRARD, P. MAQUET, C. RUBAT, J. VENERA.

## LA VOIRIE COMMUNALE

Les travaux de voirie pour cet exercice 2016 ont concerné plusieurs aménagements qui lui sont rattachés.

Une part a été consacrée à la signalétique : pose de panneaux et signalisation horizontale pour une somme de : 2 464 €.

L'entretien de l'éclairage public le long de la voirie, souvent la cause de vandalisme, a représenté la somme de : 1 924 €.

Les espaces verts, régulièrement entretenus, ont pourtant été souvent dégradés : nous avons dû investir la somme de : 2 679 €.

Le reste du budget de fonctionnement a été consacré à différents entretiens de route, une somme de 15 000 € a déjà été prévue pour les futurs travaux de réaménagements du secteur de la Mairie, à finaliser en 2017 : 16 858 €.

Le débat d'orientation budgétaire 2017 devra prendre en compte la réfection de la voirie de la route du Mont, les aménagements de la route vers la Mairie. Il faudra également accorder une attention particulière aux allées du cimetière.

La partie "Investissements" de ce secteur restera également à définir.

## LES BATIMENTS PUBLICS :

Le patrimoine de la commune étant relativement conséquent, il y a lieu chaque année de suivre avec attention les réfections à entreprendre afin de conserver dans un état satisfaisant et de prolonger au mieux la vie de nos bâtiments. Nous sommes également, dans ce contexte, contraints de répondre aux exigences des contrôles techniques et des commissions de sécurité dans l'application des nouvelles normes surtout pour les bâtiments publics. Le budget 2016 que nous avons dû engager afin de faire face à ces obligations s'est élevé à : 12 898 €.

Il sera indispensable de prévoir dans le débat d'orientation budgétaire 2017 une somme importante en relation avec les devis en notre possession, pour l'entretien du parc immobilier de la Gendarmerie.

Pour la partie "Investissements" englobé dans le poste des bâtiments, il faut retenir deux réalisations en 2016.

D'une part l'installation de nouveaux jeux dans le parc petite enfance en remplacement d'anciens jeux détériorés et ne répondant plus aux normes de sécurité, pour une somme de : 13 800 €.

D'autre part la réalisation dans le nouveau cimetière d'un columbarium et du jardin du souvenir très fonctionnel et harmonieux pour : 41 363 €



Le nouveau columbarium constitué de 18 cases



Le jardin du souvenir

Nous renouvelons chaque année un peu de notre mobilier équipant nos salles, cette année nous avons investi dans un lot de chaises pour la somme de : 1 202 €.

Pour être tout à fait complet dans ce Domaine, il faut évoquer l'accessibilité P.M.R (Personnes à Mobilité Réduite) à laquelle le débat d'orientation budgétaire 2017 devra consacrer une somme d'environ 165 000 €. Les bâtiments concernés sont la mairie, le "Grand Châtelard", le boulodrome.

## AIRES DE SPORTS ET LOISIRS

Dans cette rubrique il est à noter le contrôle et l'entretien de nos deux structures d'escalade, de « la salle polyvalente » et de « Roche Taillée » par la société « TECHFUN » pour la somme annuelle de : 4 980 €.

En ce qui concerne la structure de « Roche Taillée » une réflexion pour le maintien de son ouverture est en cours, suite à l'éboulement du 7 août 2016.

Il convient de noter le suivi du chauffage dans l'entretien annuel des brûleurs gaz du « Boulodrome » par la société « BUFFARD » pour un montant annuel de : 830 €.

Les zones ludiques des secteurs « Salle Polyvalente » et la « Pallud » feront l'objet de toute notre attention lors du prochain débat d'orientation budgétaire 2017, des devis d'aménagements ont d'ailleurs été demandés.



Les nouveaux jeux installés près de la salle polyvalente

# COMMISSION LA RÉGIE ÉLECTRIQUE

**Membres élus :** (depuis le 3 avril 2014) : Abdelhamid BELHADDAD, Gérard BORDON, Philippe GIRARD, Bernard GROS, Yves MORVAN.

**Membres extérieurs :** Patrice BOITARD, Benoit DARVE, Didier MARTIN FARDON, Gérard RUCCHIONE.  
**Directeur des régies du Canton :** Bruno VILLEMEN

## LA VIE DE LA RÉGIE MUNICIPALE D'ÉLECTRICITÉ :

### 1. Fiabilisation de notre poste de livraison :

Comme cela était programmé, SCHNEIDER ELECTRIC a procédé au cours du 3ème trimestre 2016 à une maintenance approfondie de notre poste source ainsi qu'au remplacement des relais de protection. Le coût global de cette opération est de 23 053,00 € hors taxes.

### 2. Cartographie de notre réseau électrique :

**Rappel :** Les gestionnaires des réseaux dits sensibles (gaz, électricité) ont l'obligation d'établir une cartographie pour 2017.

La société ABEST (Ugine) qui a été retenue a réalisé l'ensemble des relevés de notre réseau électrique (moyenne et basse tension et éclairage public) sur les années 2015 et 2016. Le montant global de cette prestation s'élève à 40 773,00 € hors taxes.

### 3. Conséquences de la loi NOME avec la fin des contrats de fourniture des Tarifs Jaunes et Verts au 31 décembre 2015 :

**Rappel :** Du fait de la loi NOME, les tarifs Jaunes et Verts (puissance supérieure à 36 KWh) ont disparu des tarifs réglementés au 31 décembre 2015. La régie n'est donc plus en mesure de distribuer l'énergie à ces abonnés (SFTRF, INTERMARCHE, IBIS Budget) depuis le 1er janvier 2016.

Pour compenser en partie la perte annuelle sur notre marge brute (perte estimée à 50 000 €) le Conseil Municipal sur proposition du Conseil de la Régie a décidé de réviser les remises accordées aux abonnés.

Depuis le 1er janvier 2016 les remises nouvellement appliquées sont de 15 % sur l'abonnement et sur le prix du kWh pour les abonnés au tarif domestique et de 5 % sur l'abonnement et sur le prix du kWh pour les abonnés au tarif professionnel.

**Rappel sur la définition de la marge brute :** C'est la différence entre le chiffre d'affaires des ventes à nos abonnés et le montant de nos achats d'énergie à notre fournisseur au prix dit de cession.

Cette marge doit nous permettre de faire face aux frais de Fonctionnement mais aussi de « couvrir » les dépenses liées à nos Investissements.

## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DE LA REGIE

### 1. Section de Fonctionnement :

- Dépenses de Fonctionnement : 487 432,86 €
  - Recettes de Fonctionnement : 723 326,82 € dont 249 229,41 € de report de l'exercice 2015
- Soit un excédent sur l'exercice de : 235 893,96 €

### 2. Section d'Investissement :

- Dépenses d'investissement : 56 511,85 €
  - Recettes d'investissement : 19 529,55 €
- Soit un déficit sur l'exercice de : 36 982,30 €

### 3. Compte Administratif global au 31 décembre 2016 :

Au 31 décembre 2016, le Compte Administratif global de la Régie Electrique est en excédent de : 198 911,66 €

## LE PERSONNEL COMMUNAL

### 1. Stagiaires pour les mois de juillet et août

Durant l'été 2016, afin de répondre à nos besoins saisonniers, nous avons embauché 13 jeunes de 16 à 18 ans pour deux semaines de travail chacun. Ces jeunes ont été répartis sur les secteurs d'activité de la façon suivante :

9 aux Services Techniques (entretien des espaces verts, arrosage des fleurs et massifs etc...)

1 au Secrétariat (tâches administratives et classement)

3 au Groupe Scolaire (nettoyage au sein des différentes classes)

Avant de prendre leur poste, les stagiaires assistent à une réunion d'information

### 2. Mouvements du personnel

- Sara CHIAPPINI (ATSEM) bénéficie d'une mise en disponibilité de droit pour 1 an depuis le 1er septembre 2016. Elle est remplacée à son poste par Agostina Scano dans le cadre d'un contrat à temps non complet annualisé à 28 heures par semaine.
- Déborah SCHNEIDER a été recrutée en tant qu'agent de service stagiaire le 1er septembre 2016. Son contrat initial « Emploi d'avenir » (contrat aidé de 3 ans) arrivant à échéance le 31 août 2016.
- Eric DARVES-BLANC bénéficie d'une mise en disponibilité de 2 ans depuis le 3 avril 2015 dans le cadre de la création de sa propre entreprise.
- Cyprien CHANTELOUP recruté en tant que stagiaire aux Services Techniques le 7 juillet 2015 a été titularisé le 7 juillet 2016.
- Sylvie GIRAUD-BOCHET a été embauchée le 1er octobre 2016 en tant que secrétaire adjointe pour palier le départ, en début d'année 2016, de Stéphanie SUSGIN.
- Chantal PUIGPINOS occupe le poste de Secrétaire principale depuis le 1er Janvier 2016.

Gérard BORDON



Les jeunes stagiaires lors de la réunion d'information avec Gérard BORDON

# COMMISSION ÉDUCATION

**Membres élus :** P. GIRARD, C. BERARD, Françoise BOZON-VAILLE (Présidente), Yves MORVAN, Emilie SORNET  
**Membres extérieurs :** Florence BOITARD, Ingrid BORGHART, Nathalie FAVARIO, Valérie GIRARD, Xavier PRUVOT

## LA FIN DE L'ANNEE 2015/2016

Elle s'est achevée pour la classe GS/CE2 de Mme MOLLARD, les CM1 et CM2 de Mme DERRIER et Mme JUFFET avec une semaine de "classe de découverte" en Ardèche, à Meyras, sur le thème de la préhistoire. Les parents, l'Association des Parents d'Elèves et la Commune ont financé ce projet dont le coût total s'élevait à 17 280 € pour 48 élèves.

Tous les enfants ont pu bénéficier, au cours de l'année scolaire, de spectacles ("les trois chardons" pour la maternelle), de visites (musée gallo-romain pour les CP/CE1/CM1)... ou d'un cycle piscine.

**N'oublions pas le rôle essentiel de l'Association des Parents d'Elèves. Ce sont les actions menées par l'APE qui financent en grande partie les sorties et les projets scolaires (un cycle "Cirque" est prévu dès janvier 2017)**

Venez participer aux animations proposées et rejoignez l'association.

## L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017

La rentrée scolaire 2016 aura été marquée par le maintien de notre cinquième classe, maintien dû à l'abnégation de la municipalité, du conseil d'école et à l'adhésion de l'Inspecteur du primaire. Le poste de Madame DERRIER Charlotte a de ce fait été confirmé.

### Les effectifs à la rentrée

Les 101 élèves sont répartis ainsi : 22 PS/MS pour la classe de Mme ANDRE, 20 GS/CE2 pour Mme MOLLARD, 9 CP et 7 CE2 pour Mme MOUNIB, 18 CE1 pour Mme JUFFET et 25 CM1/CM2 pour Mme DERRIER.

**Voici une partie de l'équipe éducative :**



### En haut à gauche :

Lydia MOUNIB, Corine ANDRE, Tina SCANO (ATSEM), Henriette DIOUF (ancienne AVS), Murielle POLAUD

### En bas à gauche :

Valérie MOLLARD, Charlotte DERRIER, Marine GRISVALD (remplaçante rattachée à l'école), Julie JUFFET.

### Absentes sur la photo :

Mauricette FACHINELLO (ATSEM), Brigitte GONTHIER (ATSEM), Sylviane GRAND (EVS) et Nathalie CAFFIN (AVS), Sarah Van Hove (Service civique)

## LE BUDGET 2016

Le conseil municipal avait voté une somme de 18 000 €.

La partie fournitures scolaires a été maintenue à 62 € par élève à laquelle s'ajoute un budget fournitures diverses soit un total de : 8 500 € (Budget largement dépassé d'environ : 1 300 €)

La partie transports collectifs avec un budget de 7 500 € reste en retrait d'environ 2 500 €.

Une somme de 2 000 € avait été également accordée dans ce budget pour une sortie classe découverte.

## ECO-ÉCOLE

Bravo! Cette année encore notre groupe scolaire a obtenu le label Eco Ecole.

Programme international d'éducation au développement durable développé en France depuis 2005, Eco Ecole accompagne les établissements scolaires pour qu'ils intègrent l'éducation au développement durable dans les enseignements et qu'ils s'engagent dans un fonctionnement éco-responsable, en les valorisant par un label. Les établissements bénéficient d'un accompagnement personnalisé tout au long de leur projet.

Le thème choisi en 2016/2017 est "Energie"

## LE TEMPS DES ACTIVITÉS PÉRI ÉDUCATIVES (TAP)

Pour la troisième année, le temps des activités péri éducatives a été reconduit de 15h30 à 16h30 les lundis, mardis et jeudis. Les activités sont assurées par l'association DECLICC, l'association Maurienne Lutte, un professeur d'anglais et un de Qi Gong.

47 enfants sont inscrits pour 2016/2017, se répartissant en 5 groupes chaque soir. Le coût total des activités représente un budget de 10 000 € environ financé par le fonds de soutien de l'Etat, la CAF, la Commune et les parents (50 € par enfant pour l'année scolaire)

Les inscriptions au TAP se font en juin auprès de la Mairie.

Les délégués de parents d'élèves souhaitent remettre en cause les rythmes scolaires pour la rentrée 2017/2018 afin de libérer un après-midi pour le TAP.

## LA RESTAURATION SCOLAIRE

Elle est toujours assurée par l'Atrium. Une trentaine d'enfants environ fréquente régulièrement la cantine scolaire. Les inscriptions se font auprès de l'association DECLICC.

## LE TRANSPORT SCOLAIRE

A la rentrée 2016, une dizaine d'élèves sont inscrits aux transports scolaires. Cependant peu d'enfants prennent le car de façon systématique. Le coût de ce service est de 15 000 € par an pour la Commune. Ce service est obligatoire dès 7 enfants inscrits.

## LE SERVICE D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Il est assuré par l'association DECLICC, débute le matin à 7h30 et le soir à 16h30. Il se termine à 18h15. Les inscriptions se font auprès de l'association DECLICC.

## LE CAFÉ DES PARENTS

Les délégués des parents d'élèves en association avec DECLICC proposent aux parents, grands-parents, assistantes maternelles etc..., de partager un moment convivial autour de la parentalité, de parler ensemble des expériences quotidiennes autour de l'éducation des enfants. Vous serez accueillis 2 fois par mois, le mercredi matin à l'ancienne école de Ste Marie de 8h45 à 11h15 (plus d'info sur : [ape-stemariedequines.over-blog.com](http://ape-stemariedequines.over-blog.com))

**Claude BERARD & Françoise BOZON-VAILLE**



**Classe de Petite et Moyenne Section  
de Madame ANDRE avec Marine, Murielle et Tina**



**Classe de CP - CE2  
Madame MOUNIB**



**Classe de CE1  
Madame JUFFET**



**Classe de GS - CE2  
de Madame MOLLARD avec Henriette et Tina**



**Classe de CM1 - CM2  
de Madame DERRIER  
et Madame POLAUD**

# COMMISSION EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE ET RELATIONNEL

**Membres élus :** Abdelhamid BELHADDAD, Philippe GIRARD, Madeleine LAPERROUSE (Présidente), Isabelle MAESE, Emilie SORNET

**Membres extérieurs :** Marie-Claude CHARPENTIER, Annie DARVE

## ENVIRONNEMENT

### • Le fleurissement :

Comme chaque année, nos employés mettent tout en œuvre pour fleurir et mettre en valeur le patrimoine en différents sites de la commune. Malheureusement, de nombreux plants ont encore été dérobés aux entrées de commune, d'autres arrachés régulièrement devant la salle polyvalente.

Outre le préjudice financier qui pénalise la collectivité, c'est le travail de nos employés qui est dénigré.

### • Embellissement :

Nous poursuivons le renouvellement des guirlandes de Noël.

En 2016, un budget de 2 200 € a permis d'acheter 10 illuminations avec ampoules leds.

## RELATIONNEL

### • 21 août 2016 : La fête de la R'leva



Avant de raliér Cochemin

Là, les voisins de JARRIER, avec le maire et les élus les accueillent.

Puis c'est un moment de recueillement et de prières pour les Croyants, au cours de la messe célébrée par le père KORIOL sur l'autel installé par les bénévoles de Ste Marie en 2009.

Les participants entament ensuite la dure montée vers le Plan D' Danses où un copieux apéritif les attend, offert par les municipalités de JARRIER et STE MARIE.



Le fleurissement de la Mairie, dont l'entretien est assuré l'été par les jeunes



Après l'effort, le réconfort !

C'est l'occasion de déguster de bons produits du terroir mauriennais : doits secs, fromages de brebis, Beaufort, tommes avec du pain de pays accompagnés de vin de Savoie. Les jeunes bergers Jérémy et Kilian ont rejoint la compagnie pour ce moment de convivialité.



Dans ce décor magnifique, les promeneurs ont pu assister à un concert de cors des Alpes grâce à Marie-Laure et Jean Paul.

Dans ce décor magnifique, les promeneurs ont pu assister à un concert de cors des Alpes grâce à Marie-Laure et Jean Paul.

Après cette pause musicale, une marche digestive était proposée aux plus courageux jusqu'à la croix du Grand Châtelard qui culmine à 2143 mètres.

Une journée bien remplie et rendez-vous le 20 août pour l'édition 2017.



- Un grand projet en 2017 : le Festival de Sainte Marie proposé par la compagnie Daniel GROS du 29 juin au 9 juillet 2017 avec au programme : du théâtre, de la musique, de la danse, des chantons, de l'humour etc...

Des spectacles vivants et variés : en salle, en plein air, en déambulant dans différents sites de la commune, avec des séances destinées aux enfants, un concert rock, du RAP pour les jeunes.

**Et pour finir, une soirée de clôture où tous les habitants peuvent activement participer.**

- Autre date à retenir : le 23 septembre 2017, nous fêterons les 10 ans de l'Aura avec des animations diverses : histoire de l'Aura, témoignages de bénévoles, d'habitants, musique, chants, danse, jeux pour les enfants, vente de produits locaux, etc et un grand pot final pour un grand moment de partage.

# COMMISSION EAUX ET FORÊTS, ASSAINISSEMENT ET DÉCHETS

**Membres élus :** Gérard BORDON, François COMBET (Président), Christian DELEGLISE, Philippe GIRARD, Bernard GROS, Agnès LATTARD PRUVOT, Olivier MARTIN COCHER, Emilie SORNET

**Membres extérieurs :** Maurice COMBET, Claude RUBAT, Eugène SCHNEIDER, Stéphane TOGNET, Cédric TOGNET BRUCHET, Désiré VIOLIN

## L'EAU

### En 2016 : nous avons procédé au nettoyage

- de nos 3 réservoirs (le Mont 30m<sup>3</sup>, la tour 300m<sup>3</sup>, le Crozat 300m<sup>3</sup>) et désinfection de chacun d'eux par une entreprise indépendante de la commune qui nous délivre l'attestation de bon état et de désinfection afin de justifier aux services concernés que nous sommes en règle avec la législation
- des captages situés au Jet (j1 j2), Uliette (u1 u2 u3), et Solliet.

Nous avons dû remplacer les compteurs généraux pour répondre aux nouvelles normes.

De même, une campagne de renouvellement des compteurs pour les particuliers a été entreprise : les compteurs installés depuis 10 ans sont devenus obsolètes et doivent être remplacés par des compteurs de nouvelles générations (Coût 44 000€)... Véolia a eu en charge cette prestation qui sera programmée sur plusieurs budgets.

### En 2017 :

des travaux sont obligatoires : nettoyage désinfection des réservoirs, repérage du passage des conduites des captages jusqu'aux chambres de réunions en pleine forêt manuellement

## COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DE L'EAU

	Recettes	Dépenses	Solde
<b>Investissement</b>	23 019.87 €	35 847.45 €	- 12 827.58 €
<b>Exploitation</b>	69 364.56 €	90 412.32 €	- 21 047.76 €
<b>TOTAL</b>	92 384.43 €	126 259.77 €	- 33 875.34 €

Pour la première fois depuis 2012, le compte d'exploitation est déficitaire. Les recettes sont en baisse du fait de la 2<sup>ème</sup> facturation faite sur estimation et non sur la consommation réelle (- 20%)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'excédent d'investissement était de 55.192.87 €, ce qui porte l'excédent d'investissement cumulé au 31 décembre 2016 à 42 365.29.16 €.

## BUDGET PRIMITIF 2017 DE L'EAU

	Recettes	Dépenses	Solde
<b>Investissement</b>	67 386 €	53 080 €	+ 14 306 €
<b>Exploitation</b>	105 360 €	105 360 €	0 €
<b>TOTAL</b>	172 746 €	158 440 €	+ 14 306 €

Cette année, le budget d'exploitation de l'eau est équilibré grâce à l'abondement du budget communal.

Les dépenses d'investissement concernent le remplacement des compteurs d'eau et le remboursement des emprunts.

## L'ASSAINISSEMENT

La station d'épuration est en service depuis 3 ans et son fonctionnement doit être affiné. Pour ce faire une étude a été demandée à la société DAEC afin d'analyser et de quantifier les rejets des acteurs économiques dans le réseau assainissement de la commune.

Les premières rencontres avec les entreprises ont eu lieu et des conventions seront établies pour fixer le montant de leurs taxes d'assainissement. Ce dossier sera poursuivi cette année et normalement terminé.

**Rappel important :** ne pas jeter de lingettes dans les toilettes car la station ne les "digère" pas...

## LA DEFENSE INCENDIE

**En 2016 :** la citerne incendie souple installée dans la zone d'activités est opérationnelle suite au contrôle de débit effectué par le SDIS en août dernier.

**En 2017 :** sur préconisation du SDIS, afin d'assurer une bonne couverture incendie du hameau le Mont- d'en- Haut nous avons budgétisé la mise en place d'une réserve incendie. Celle-ci sera implantée sur la droite du chemin allant de la fontaine vers le hameau.

Cette réalisation se fera à l'automne. L'entreprise TRUCHET, moins disante, a été retenue.

**Débroussaillage du hameau du Mont :** la législation impose aux propriétaires de débroussailler nettoyer les abords des bâtiments sur 1 distance de 50 mètres, c'est aussi un moyen de lutter contre les incendies

SI RIEN N' EST FAIT CESTRAVAUX SERONT REALISES AUX FRAIS DE CHAQUE PARTICULIER.

## LA GESTION DE LA FORÊT

1. Une programmation annuelle des travaux ONF a été validé avec l'exploitation de bois d'œuvre et bois énergie pour notre chaufferie.

**Bilan de l'exploitation fourni par l'ONF (diverses parcelles) :** 1113 m<sup>3</sup> en 2016

**588 m<sup>3</sup> de bois d'œuvre destinés à la vente** ainsi répartis :

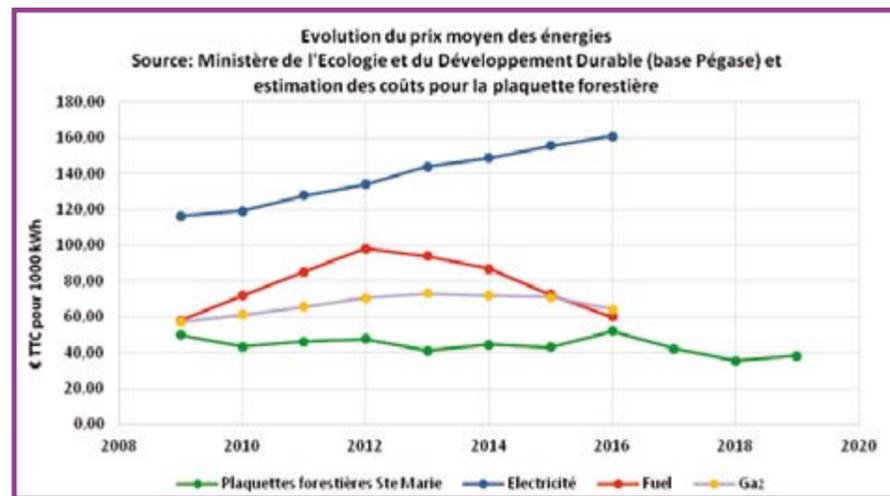
- 325 m<sup>3</sup> de bois palette (151 m<sup>3</sup> de sapins, 174m<sup>3</sup> d'épicéas) vendus 47 €/ m<sup>3</sup> :
- 8 m<sup>3</sup> de bois de charpente choisie B vendus 91 €/ m<sup>3</sup> environ (épicéas)
- 234 m<sup>3</sup> de bois de charpente courante C (143 m<sup>3</sup> de sapins vendus 75 €/ m<sup>3</sup> et 91 m<sup>3</sup> épicéas vendus 82 €/ m<sup>3</sup>)
- 21 m<sup>3</sup> de bois scolytés vendus 62 €/ m<sup>3</sup>

526 m<sup>3</sup> de bois énergie (tous les bois sans valeur marchande, destinés à notre chaufferie communale). Le bois énergie ne génère pas de véritables recettes mais permet de faire des économies par rapport au gaz.

Voir graphique ci-dessous

Recettes de la vente :	66 994,89 €	} — Bilan net : 30 895,41 €
Aides reçues (Bois énergie et scolytes)	11 063,00 €	
Coût de l'exploitation :	47 162,48 €	

Notre forêt reste une source de revenus pour la commune.



**2. Des travaux d'entretien des chemins** ont également été réalisés pour la deuxième année : une collaboration entre l'ACCA et la commission. Un grand merci à tous.

Nos employés ont confectionné des toilettes sèches pour l'espace de Plan Fontaine, et elles ont été posées par les chasseurs...

Nos employés des services techniques ont aussi contribué à l'élagage de la route de Champfleury, de Bonvoisin avec l'entreprise de Jean Baptiste Panini. Cette tâche va se poursuivre sur la route forestière du Mont.

### 3. L'éboulement du 7 août 2016 après midi au-dessus de l'Aura.

Un évènement qui n'est pas exceptionnel car ce secteur est instable. Deux blocs (environ 10 m3) se sont détachés.

Les services du RTM (Restauration des Terrains en Montagne) ont réalisé une étude et ont présenté leur rapport devant le conseil municipal. Ils ont fait des préconisations. **Le site est strictement fermé et interdit** jusqu'à nouvel ordre en raison des dangers pour la population ; **un arrêté du maire interdit l'accès à cette zone qui concerne : le rocher d'escalade, l'Aura et sa route d'accès.** Nous constatons que certains passent en force les barrages parce que le Maire est destinataire de courriers ou photos anonymes...

Il faudra aussi rencontrer les représentants des associations intervenant sur le site et faire un point précis de la suite à donner

## LE BALISAGE DES SENTIERS

**En 2016** : La première tranche du balisage des sentiers forestiers a été réalisée suivant la charte départementale et je tiens à remercier son responsable Christian DELEGLISE et tous les membres élus et non élus pour leur travail efficace.

Après l'acquisition du matériel chez le fournisseur Pic Bois et avec l'aide de l'entreprise Panini pour l'implantation des poteaux, la commission s'est chargée de poser les panneaux indicateurs (**Coût environ 8 000€**). Cette initiative s'inscrit dans une démarche touristique afin de mieux faire connaître nos sentiers de promenades et les différents sites aux randonneurs: les accès à Champfleury, le Mont, la tour de Chatel-André et l'Aura ont ainsi été repérés.

**En 2017** : l'étude pour la partie haute de la commune sera étudiée pour une réalisation en 2018.



© Henri Marc GAUTHIER

## LES DECHETS

**1. C'est une nouvelle compétence** transférée depuis le 01/01 à l'intercommunalité; pour la petite histoire, nous l'avons plus depuis 2008, intégration à la CCVG, nous l'avons récupéré en 2014 pour l'extension et on la restitue à nouveau à la 4C... ! Difficile pour le citoyen de d'y retrouver. La TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) par anticipation avait été instaurée par la commune fin 2015 pour une application en 2016 et cette taxe devrait être conservée par la communauté de communes. Vous me direz l'essentiel est qu'elle ne coute pas plus à l'abonné...

Logiquement nous devrions avoir une harmonisation des taux sur les 14 communes ce qui devrait nous être favorable, mais c'est le principe de mutualisation et donc de solidarité... tendance à la baisse pour ce taux dans les prochaines années, baisse qui pourrait s'accélérer en triant toujours mieux nos déchets...

### 2. La mise en place des C.S.E. (Containers Semi Enterrés)

La commission s'est réunie à plusieurs reprises et propose en collaboration avec le SIRTOMM un choix d'emplacements afin de faciliter aux abonnés et aux agents collecteurs l'accès aux CSE.

Leur implantation définitive se fera avant l'été 2017.

Des chiffrages sont en cours ainsi que des demandes de subvention auprès des organismes habituels.

Ainsi 7 points de collectes ont été définis comme suit :

Point de collecte	Ordures ménagères	Collecte sélective	Verre	TOTAL
Grands Prés	1	1	1	3
Route du Glandon	1	1	-	2
Salle polyvalente	3	2	1	6
TO Parking poids lourds TAL	2	2	1	5
Boulodrome de la Pallud	2	2	1	5
Route des Iles	2	2	1	5
Sortie Chaney	1 aérien	1 aérien	-	2 aérien

### 1. Un projet de décharge d'inertes et de traitement des déchets verts.

Suite à la fermeture de la déchèterie de St Etienne, le conseil a décidé de tenter dans un premier temps l'ouverture d'un espace clos aménagé pour les besoins de la commune car la déchèterie de La Chambre n'accepte pas les déchets des collectivités. Nous l'avons ouvert aux particuliers sous certaines conditions. Une tentative de décharge "verte" avait déjà été expérimentée dans le passé, mais suite à des dépôts inappropriés dont des ordures ménagères, elle avait dû être fermée pénalisant ainsi tous les citoyens respectueux du lieu.

En 2016, elle a été bien fréquentée et respectée et je vous en remercie. Si elle pouvait permettre d'éviter encore des décharges sauvages !

Nous avons des pistes intéressantes pour le recyclage, notamment le broyage pour l'emploi dans nos massifs de fleurs et des rencontres avec des CUMA pour la fertilité des sols agricoles...

François COMBET & Philippe GIRARD

# COMMISSION CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

**Membres élus :** Philippe GIRARD, Agnès LATTARD PRUVOT, Isabelle MAESE,  
Madeleine LAPERROUSE (Responsable)

**Membres extérieurs :** Christiane BERARD, Mireille BOIS, Marie-Claude CHARPENTIER, Christine CLAVELLO-VIAL,  
Annie DARVE, Henriette DARVE, Odette ROUGE, Noëlle SCHNEIDER, Muriel SERVAJEAN

## LES AIDES ANNUELLES

**Etudiants et scolaires :** dix dossiers ont été reçus en mairie. Selon les critères définis, huit jeunes ont reçu 240 € et les deux autres 360€ (Montant total des aides : 2 640 €)

Pour les personnes en difficulté : 2 personnes ont reçu chacune 100 €.

## LE REPAS COMMUNAL DU 2 AVRIL 2016

Pour des raisons économiques, il avait été décidé de réunir les convives du repas du CCAS et ceux du 11 novembre, le 2 avril. Les membres du CCAS avaient pour l'occasion présenté une riche exposition "Souvenirs, souvenirs" retraçant les repas et sorties d'autrefois. Un moment d'émotion pour les invités qui ont pu revoir leurs proches, disparus pour la plupart.

Le traiteur CARRAZ n'était pas en reste proposant un menu à l'ancienne avec fricassée de caïon, gratin de crozets et légumes oubliés sans oublier fromages et dessert. Un régal pour les invités.



Elus et membres des commissions, présidents d'associations, autorités ont entouré les "Aînés".

## COLIS DE NOEL :

Nous allons revoir leurs conditions d'attribution pour inciter les personnes valides à participer davantage aux animations (semaine bleue ou repas). Nous proposerons un covoiturage pour faciliter le déplacement des personnes ne disposant pas de voiture.

En 2016, 33 personnes ont reçu le colis dont 6 en institutions.

## INFORMATIONS DIVERSES

- Depuis le 1er mai 2016, Santé Publique France est le nouveau centre de référence en santé publique qui regroupe l'INPES (Institut National de Prévention et d'éducation Sanitaire), l'INVS (Institut de Veille Sanitaire) ainsi que les structures traitant de l'urgence sanitaire et des addictions (alcool, drogue).

- Afin d'améliorer la prise en charge des personnes malades et de leur famille, la filière gériatrique de Maurienne a créé une plaquette (page 15) recensant l'ensemble des services, structures et associations intervenant auprès du public concerné sur notre territoire.

Pour toute information : Centre Local d'Information et de Coordination Maurienne (CLIC)  
04 79 64 45 34

- Mme ROSSET Claudine, assistante sociale, est présente au CPAS de St Etienne de Cuines le lundi matin sur rendez-vous (04 79 44 33 00) ainsi que le mercredi au CPAS de St Jean de Maurienne

## LE 17 NOVEMBRE 2016 :

### LA "SEMAINE BLEUE" Une vraie rencontre entre les générations



Les écoliers ont animé l'après-midi accompagnés par Marion

Trois générations se sont retrouvées à la salle polyvalente pour un après-midi de partage : les Aînés étaient entourés par les écoliers de la classe de CM1/CM2 et plusieurs parents d'élèves. A tour de rôle ils ont récité fables et poésies. Les chants ont animé la rencontre, accompagnés à la guitare par Marion, intervenante de l'école de musique.

Josette a complété le programme en racontant les aventures de Matteo et de son grand-père. Un goûter "comme autrefois" avec fromage, chocolat et tartines de confiture maison, toujours très apprécié, clôturait la séance.

Madeleine LAPERROUSE



# LE POINT SUR LES AUTRES DOSSIERS...

## Extension et développement de la zone d'artisans-commerciale

Le développement économique est une nouvelle compétence transférée aux communautés de communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Notre commune n'avait déjà plus cette compétence puisqu'elle avait été conservée lors de l'extension de la CCVG à la 4C.

La viabilisation des 2 derniers lots à l'arrière de l'Hôtel pour l'installation de nouveaux acteurs économiques est achevée en 2016. Un permis de construire a été accordé pour une clinique vétérinaire et les travaux ont démarré tout récemment.

La ZA bouge avec d'autres projets en vue....

## Projets des 5 lots à bâtir "La Traversière"

La viabilisation des 5 lots à bâtir près du groupe scolaire est terminée. La maîtrise d'œuvre a été donnée à M. CHARVIN du bureau GeArc, les entreprises MARTOIA pour le TP et ELECTRA pour la partie électrique ont été retenues pour un montant de total d'environ 54 000 €.

Les premiers lots ont été vendus et les permis de construire accordés. Quelques lots restent en vente !!

## L'urbanisme et le PLU

Suite à la création de la commission Urbanisme, la démarche se poursuit assisté par Ludivine GERMAIN du bureau d'études EPODE et le responsable de l'Etat, M.STOZISKY. La phase de diagnostics a été achevée et la phase élaboration du PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable) avance.

Le planning prévoit en 2017, le début des concertations avant le lancement de l'enquête publique.

Philippe GIRARD



# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

L'équipe des bénévoles est heureuse de vous accueillir :

**le lundi et le jeudi de 16h30 à 18h30 (le lundi en juillet-août).**

**L'accès est libre et gratuit.**

La bibliothèque possède :

- un fonds propre composé de plus de 1 330 livres pour adultes et 1 000 livres pour enfants renouvelé au gré des nouveautés, des dons des particuliers et par le remplacement des livres en mauvais état
- un fonds d'emprunts auprès de Savoie-Biblio régulièrement "rafraichi" en cours d'année qui propose également des livres audio.

**Nouveautés :** il est possible d'emprunter des CD de musiques, chansons, des DVD.

**Si les personnes ne peuvent pas venir sur place, les bénévoles peuvent se déplacer à leur domicile et proposer une sélection d'ouvrages, il suffit d'appeler le 04 79 56 30 74.**

**Don de livres :** nous acceptons les livres récents et en bon état, dans la limite de la place disponible. Nous avons décidé d'offrir l'excédent aux lecteurs, lors des permanences du soir.

**Achats de livres :** la subvention communale (800 €), nous a permis d'acheter cette année : 18 romans pour les adultes et 32 livres pour la jeunesse

Odette, Christine, Nicole, Marlène, Françoise et Madeleine

# QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Vous connaissez la qualité de l'eau de votre commune en allant sur le site [www.eau.potable.sante.gouv.fr](http://www.eau.potable.sante.gouv.fr)

Le contrôle sanitaire des eaux d'alimentation est organisé par le service environnement santé de la Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé. Les analyses sont réalisées par un laboratoire agréé par le Ministère chargé de la santé. L'eau est distribuée sans traitement.

BILAN QUALITÉ 2016	Réseau du Chef-lieu, alimenté par 3 captages : Jet, Solliet et Uliette	Réseau du Mont, alimenté par 3 captages : Jet, Le Mont et Uliette
<b>Bactériologie</b>	Nombre de conformité : 8 sur 8 analyses Limites de qualité : absence de germes/100 ml <b>eau de bonne qualité bactériologique</b>	Nombre de conformité : 6 sur 6 analyses Limites de qualité : absence de germes/100 ml <b>eau de bonne qualité bactériologique</b>
<b>Dureté</b>	Valeurs mesurées : mini : 20°F - maxi : 59°F références de qualité maxi : aucune <b>eau dure</b>	Valeurs mesurées : mini : 19°F - maxi : 31°F Références de qualité maxi : aucune <b>eau moyennement dure</b>
<b>Nitrates</b>	Valeurs mesurées : mini : 0mg/L - maxi : 4 mg/L Limites de qualité maxi : 50mg/L <b>eau contenant peu ou pas de nitrates</b>	Valeurs mesurées : mini : 2mg/L - maxi : 4mg/L Limites de qualité maxi : 50mg/L <b>eau contenant peu ou pas de nitrates</b>
<b>Fluor</b>	valeurs mesurées : mini : 0,15 mg/L maxi : 0,15 mg/L Limites de qualité maxi : 1,5 mg/L <b>eau peu fluorée</b>	Valeurs mesurées : mini : 0,62mg/L maxi : 0,62mg/L Limites de qualité maxi : 1,5mg/L <b>eau peu fluorée</b>
<b>Pesticides</b>	Valeurs mesurées : mini : 0,00µg/L maxi : 0,000µg/L Limites de qualité maxi : 0,1µg/L <b>absence de pesticides pour les paramètres mesurés</b>	<b>Absence de mesure pour ce paramètre en 2016</b>
<b>Autres paramètres</b>	<b>Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité</b>	<b>Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité</b>
<b>CONCLUSIONS DE L'A.R.S</b>	L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de bonne qualité bactériologique. Elle est restée conforme aux limites de qualité fixées par la réglementation en vigueur pour les paramètres chimiques recherchés	

## Quelques conseils :

- Après quelques jours d'absences, purgez vos conduites avant consommation en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire.
- Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, ce doit être au froid, pas plus de 48 heures et dans un récipient fermé.
- Réservez les traitements complémentaires, tels les adoucisseurs, au seul réseau d'eau chaude sanitaire. Ils sont sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré.
- Si votre eau chaude sanitaire est produite par un système individuel, un entretien annuel de ce réseau est conseillé pour limiter la prolifération bactérienne, notamment des Légionelles.

## PREPARONS L'AVENIR ... La révision de l'aménagement de la forêt communale de Ste Marie de Cuines

### Qu'est-ce qu'un aménagement ?

Encore un mot du jargon d'une profession qui, il n'y a pas si longtemps, communiquait assez peu... Il ne s'agit nullement d'une installation quelconque mais d'un document qui prévoit les interventions à réaliser dans la forêt pour une période de 15 ans en général.

C'est un guide de gestion pour assurer au mieux l'avenir de la forêt et un revenu régulier à la commune.

Les milieux forestiers sont complexes et particuliers : la longueur du cycle végétatif des arbres n'autorise pas l'improvisation et, les actions à mener doivent être programmées en fonction d'objectifs bien définis.

De plus la gestion forestière est tributaire des aléas climatiques, qui comme en 1 999, peuvent anéantir le travail de plusieurs générations.

Ce document d'aménagement arrive à expiration en 2 018, nous allons entreprendre le 8ème aménagement, le 1er datait en effet de 1 894. La forêt couvrait alors 546 hectares. Comme dans de nombreux endroits, cette surface a beaucoup progressé avec l'abandon du pastoralisme. De nombreux pâturages communaux abandonnés se sont reboisés et ont été incorporés à la forêt à chaque révision d'aménagement. La surface forestière communale atteignait 672 ha en 1 976, 697 ha en 1 989. Cette action a été poursuivie, la surface actuelle est de 837 ha, soit plus de la moitié du territoire communal.

### Comment s'organise l'aménagement ?

Il faut d'abord bien connaître...

#### Le milieu.

L'aménagiste doit décrire précisément le milieu et ses contraintes : le climat, les sols, la faune, la végétation, les types de

peuplements et les essences forestières, les éléments remarquables du patrimoine, les risques (érosion, ...) etc.

#### Les besoins économiques et sociaux.

La forêt joue plusieurs rôles que l'on doit définir et respecter : protection contre les différents risques (avalanches, chute de pierres, glissements de terrains...), production de bois, chasse, accueil du public, agrément paysager. Tous ces éléments sont à prendre en compte dans la gestion du massif.

#### La gestion passée, l'état des limites et des équipements.

L'histoire de la forêt est importante pour préparer son avenir. Il faut donc faire le bilan de son passé, analyser son état actuel : est-elle bien desservie ? Les limites sont-elles bien connues ? L'équilibre entre les coupes et les prévisions est-il respecté ?

#### Ensuite proposer...

- Les objectifs et les principaux choix. L'aménagiste définit les fonctions que devra remplir la forêt en concertation avec la commune et prévoit quelle sera sa composition à la fin de la période d'aménagement.
- Un programme d'actions : coupes et travaux dans les peuplements, complémentation de l'infrastructure, accueil du public, améliorations pour la faune, etc. Chaque action fait l'objet d'un échéancier (par exemple la programmation des coupes).
- Un bilan économique et financier. Il est indicatif et ne peut bien entendu pas prendre en compte les évolutions des marchés et des coûts sur des périodes aussi longues.

Les prises de données sur le terrain vont se dérouler au cours de l'été 2017 et ce document sera présenté aux élus pour la fin de l'année. Rendez-vous dans le prochain bulletin pour les conclusions.

Gilles Guillermand

(Informations tirées du rapport 2016)

## 1. EVOLUTION DU TONNAGE D'ORDURES MÉNAGÈRES COLLECTÉES

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Ste Marie (population)</b>	<b>184</b> (749)	<b>212</b> (773)	<b>210</b> (801)	<b>215</b> (800)	<b>215,7</b> (810)	<b>211,7</b> (819)
<b>Maurienne (population)</b>	<b>15 803</b> (9 328)	<b>15 800</b> (9 458)	<b>15 449</b> (9 067)	<b>15 215</b> (8 950)	<b>15 164</b> (8 836)	<b>(5815)</b>

Variation du tonnage 2015/2016 : - 1.85 % pour Ste Marie

Pour le faire baisser davantage, plusieurs gestes simples :

- Bien trier ses déchets, en effet en renforçant le tri sélectif, on en valorise davantage et les poubelles domestiques sont plus légères.
- Eviter les produits à usage unique.
- Choisir les produits au détail ou en vrac donc avec moins d'emballage.
- Faire du compostage, en effet une grande partie des ordures ménagères est constituée de déchets alimentaires qui pourraient être utilisés dans le composteur.

## 2. LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE

Prestations	Participation pour 2015	Participation réelle	Participation Demandée pour 2016
<b>Collecte sélective</b>	2 183 €	1 573 €	2 203 € - 610 € (régularisations 2016)
<b>Traitement</b>	35 914 €	35 142 €	34 507 € - 772 € (régularisations 2016)
<b>Collecte des ordures ménagères</b>	12 810 €	13 302 €	13 762 € + 492 € (régularisations 2016)
<b>Déchèterie</b>	20 586 €	22 180 €	23 080 € + 1594 € (régularisations 2016)
<b>Péréquation pour investissement</b>	12 208 €	12 208 €	12 775 €
<b>Total</b>	84 134 € - 1825 € (régularisations 2015)		86 327 € + 704 € (régularisations 2016)
<b>BILAN</b>	<b>82 309 €</b>	<b>84 405 €</b>	<b>87 031 €</b>

La collecte des ordures ménagères (bacs verts) s'effectue chaque lundi matin  
La collecte sélective (bacs jaunes) s'effectue un mercredi sur 2

Depuis le 01 janvier et suite à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), le développement économique, le ramassage et du traitement des déchets ainsi que du tourisme sont de compétence communautaire donc transférées à la 4C.

## L'essentiel en 2016

### Ex CCVG /4C

**Pour les 3 communes de l'ex-CCVG** (St Colombar, St Alban et Ste Marie), après un bon nombre de rencontres entre les 3 communes et la 4C, des accords ont été conclus et nous sommes sur le point de **finaliser la répartition des emprunts** :

- Une entente a été trouvée pour une répartition au 1/3 des emprunts du centre équestre avec des délibérations concordantes prises en ce sens. Des conventionnements acteront ces décisions.
- Les autres emprunts sont répartis en fonction des investissements réalisés par commune.

**Concernant les aménagements dans la zone d'activité**, compte tenu que la compétence économique des 3 communes a été conservée après l'extension aux 11 autres communes de l'ex-canton, **les annuités d'emprunts sont prises en charge par la 4C (vote à l'unanimité)**. Avec le temps et à force d'échanges, les choses ont évolué et sont comprises ce qui me réjouit et j'en profite pour remercier mes collègues.

Il me paraissait injuste que les emprunts qui concernent le développement et l'aménagement de la zone d'activité commerciale sur Ste Marie soient supportés uniquement par notre commune alors que le produit fiscal revient intégralement dans le pot commun de la 4C et rappelons que les activités de la zone profitent à tous le bassin de vie de l'ex canton de La Chambre. Récemment nous avons rencontré M. le Sous-préfet pour lui clarifier la situation.

## Extension

Suite à la réforme territoriale et la proposition du nouveau découpage des intercommunalités, nous avons eu gain de cause en conservant notre **communauté de communes à 14**. Il a été défendu sa constitution très récente et notre volonté de continuer un travail à peine amorcé à 14, mais pour combien de temps...

## Les actions et décisions pour l'ex-canton / 4C:

### Points positifs

- Le lancement de la première tranche des travaux de **l'aménagement et de sécurisation de la gare de St Avre**, gare du canton (environ 2 millions €) étudié par le cabinet d'étude UGUET... ce projet se concrétise dans l'intérêt des usagers mais aussi du développement touristique.
- Des avancées dans la **maison de santé pluridisciplinaire** de notre bassin de vie, avec une commission de travail en place. Elle regrouperait surtout des médecins généralistes qui feront défaut sur notre bassin suite à l'arrêt de l'activité de certains d'entre eux.
- Création d'une **maison des services**, portée par DECLICC que nous connaissons bien pour être déjà un centre social. Il pourrait pallier au départ des autres services indispensables à nos citoyens.

### Points négatifs

- Je suis dans l'obligation de rappeler même si cela ne fera pas plaisir à tout le monde, la décision de **fermeture de l'internat de notre collège**. Je rappelle que l'internat accueillait non seulement les enfants du canton mais aussi les enfants en difficulté ou en souffrance dans leur famille, originaires de notre territoire ou venant des autres départements. Il leur offrait des conditions exceptionnelles d'enseignement et de prise en charge. Il contribuait aussi à enrichir le monde associatif local avec lequel des liens s'étaient réellement tissés...

La fermeture de l'internat pour des raisons économiques a été évoquée ainsi que la **centralisation de la confection des repas sur St Jean** car le collège manque de locaux, les cuisines pouvant devenir des salles de classe (là encore les élus ont proposé des solutions pour construire des cuisines sur un terrain du collège mais ils n'ont pas été entendus).

**Alors qu'en Savoie d'autres établissements sont dans des situations plus alarmantes en terme de fréquentation et de vétusté, au dire de certains élus départementaux nous avouant tardivement ne pas avoir compris...**

Je déplore fortement que nous n'ayons pas été unis et solidaires durant toute l'instruction du dossier de l'internat :

Après un **premier vote très large pour le maintien de ce service**, un deuxième vote, purement consultatif, et demandé à bulletin secret a eu lieu et .... **20 voix étaient pour la fermeture et 11 voix contre...** ce qui a permis de conforter la position des conseillers départementaux favorables à cette mesure.

Il est important que nous défendions de toutes nos forces les services de proximité de nos concitoyens et c'est bien là tout l'engagement des élus terrains que nous sommes. C'est de l'avenir de nos jeunes dont il s'agit. Avons-nous tous bien conscience que nous avons été élus pour défendre les intérêts de nos administrés ?

- Autre lutte à mener : conserver la cantine du collège, on évoque la création d'une grande cuisine centralisée pour les collèges de Maurienne. De même il est à l'étude la livraison des cantines scolaires de nos écoles primaires. Soyons vigilants afin de conserver la confection des repas sur notre bassin de vie !

## Pour la Maurienne avec le SPM

- Lancement d'un **projet de piste cyclable / Le SPM** a donné un avis favorable pour lancer l'étude de la création d'une liaison cyclable entre Aiton et Modane.
- Projet TEPOS, territoire à énergie positive pour le développement durable et une croissance verte. Un engagement du territoire à produire plus qu'il ne consomme !!
- Le numérique et l'accès à la fibre optique pour tous avec l'aide du financement du Département.
- La poursuite de l'élaboration du SCoT qui sera validé en 2018.

**Philippe GIRARD**

**Rappel** : Le comité Syndical du Pays de Maurienne a lancé la démarche : il s'agit d'élaborer un document d'urbanisme et de planification au niveau d'un territoire, la Maurienne, pour les 15 à 20 prochaines années et qui concerne les 62 communes de la vallée. Il constituera un cadre de référence pour les politiques publiques à mener dans les différents domaines : urbanisme, habitat, transport, tourisme, agriculture, artisanat, industrie, service, environnement etc...

Il nécessite l'implication des élus, et se fait en concertation avec les habitants et les acteurs du territoire.

Comme le PLU (Plan Local d'Urbanisme) au niveau communal, le SCoT s'établit à partir d'études thématiques préalables : en 2014 et 2015, de nombreux travaux sur le diagnostic du territoire ont été réalisés concernant : l'agriculture, le tourisme, le climat et l'énergie.

Vous trouverez sur le site [www.maurienne.fr](http://www.maurienne.fr), l'ensemble des données et des analyses.

A partir de celles-ci, et grâce à des ateliers participatifs ouverts aux élus, aux habitants et aux acteurs sociaux-économiques, un diagnostic stratégique s'est dégagé en 2016. Voici quelques enjeux qui vont servir de base au Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui va s'élaborer dans les prochains mois:

- Un territoire avec un positionnement stratégique au cœur des Alpes
- Un environnement et des paysages remarquables
- Un territoire à fort potentiel dont l'attractivité reste insuffisante
- Une activité agricole identitaire très intégrée au territoire
- Une offre touristique axée sur l'hiver et le ski
- Un modèle économique dont la rentabilité se fragilise
- Une zone d'emploi de taille modeste.

Ces principaux points sont détaillés dans une plaquette qui résume la synthèse du diagnostic SCoT, téléchargeable sur le site mentionné ci-dessus.

La phase PADD s'achèvera en 2017, le projet sera présenté au public et l'enquête lancée. Il sera validé en 2018.

Madeleine LAPERROUSE

# DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES

Du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1er septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- **Mail** : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)
- **Téléphone** : 01 49 55 82 22

**A NOTER** : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août 2017. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre 2017)



©FRGDS RA

## SECTION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Comme chaque année, notre association essaie de participer le plus nombreux possible aux quatre cérémonies commémoratives.

Cette année 2016, le 11 novembre, à l'initiative de notre camarade Aimé DARVE, a été on ne peut plus dignement commémoré par une remise de médaille à notre camarade Aimé COMBET-BLANC pour une trentaine d'années au service de l'association.

Nous remercions le comité départemental de l'ARAC pour son intervention lors de cet évènement.

Merci à notre municipalité pour sa participation et l'organisation de cette journée.

Nous avons eu dernièrement la tristesse de perdre notre camarade et ami Ancien Combattant 39/45 et doyen de notre commune M. Joseph MARTIN.

Une pensée à sa famille.



© Henri Marc GAUTHIER

Pour la section,  
Aimé COMBET-BLANC

## LE COMITÉ D'ANIMATION DES 2 CUINES

Le Comité d'Animation des 2 Cuines est issu du Comité des Fêtes de Sainte-Marie, devenu inactif pendant quelques années. Début 2017, l'association reprend ses activités et fait évoluer ses statuts pour accueillir, ensemble, habitants de Sainte-Marie et de Saint-Etienne de Cuines.

Cette association renouvelée souhaite promouvoir une véritable dynamique commune entre les deux villages. Son objectif est d'organiser des festivités et des loisirs de la collectivité sous toutes leurs formes, récréatives, culturelles et sportives (elle ne se substitue bien sûr pas au Comité des Fêtes de Saint-Etienne de Cuines qui poursuit ses activités propres, mais cherche au contraire une complémentarité).

Une première soirée-concert a été organisée le 22 avril 2017 à la salle polyvalente de Sainte-Marie et a réuni quelques centaines de personnes. Le prochain événement sera l'organisation d'une course de caisses à savon le 18 juin prochain (route du Mont à Sainte-Marie).

### Les membres du bureau 2017 :

Rodolphe ANDRE (président), Abdel BELHADDAD (vice-président),

Eric POMMIER (trésorier), Emilie SORNET (trésorière adjointe),

Célia CORONEL (secrétaire), Angélique CHAMPLONG (secrétaire adjointe).

L'association est ouverte à tous, n'hésitez pas à la rejoindre et à proposer vos idées d'événements festifs, culturels et sportifs en contactant l'un des membres du bureau.

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES LES PETITES GRENOUILLES DE L'EDELWEISS



L'association des parents d'élèves « Les Petites Grenouilles de l'Edelweiss » a pour but de financer les sorties et projets pédagogiques des enseignantes de l'école « L'Edelweiss » au travers d'évènements tels que :

- des ventes de goûters à la sortie de l'école (une fois par mois)
- des ventes de chocolats de Noël, ainsi que la visite du Père Noël dans les classes, apportant un livre à chaque élève
- Une nouveauté : une brocante en février
- Le carnaval avec son carmantran
- La chasse aux œufs de Pâques
- Une grande kermesse inaugurée en juin 2016 et qui sera réitérée le 17 juin 2017
- etc...

Ces évènements ont permis de financer entre autre un projet « cirque » pour toute l'école, avec un grand spectacle, ainsi que plusieurs sorties avec nuitée pour les primaires.

Tous les parents d'élèves sont les bienvenus, et seront accueillis par le bureau élu :

Présidente : Emilie FERREYRE  
Trésorière : Cindy MARCHAND  
Secrétaire : Cécile FOUCAULT

Vice-présidente : Frédérique THIAFFEY  
Vice-trésorière : Aurore BOUFFE  
Vice-secrétaire : Célia CORONEL



# ASSOCIATIONS



Un petit coin qui respecte la nature

## L'ACCA

L'ACCA tiens à remercier tous les chasseurs qui durant l'année, se sont fortement impliqués et avec beaucoup de sérieux lors des travaux d'intérêt cynégétique et d'utilité collective. La réalisation et la mise en place de toilettes sèches au chalet de Plan Fontaine par les chasseurs en est un parfait exemple.

Un petit coin qui respecte la nature

Merci également à toutes les personnes qui viennent nous acheter des pains le 15 août.

Convivialité, respect de la nature et des traditions, la chasse, plus qu'une passion, un véritable art de vivre.

Venez nous rejoindre.

Grégory DARVE



## L' ECHO DES MONTAGNES : LE PLAISIR DE JOUE ENSEMBLE !!

Douze sorties résument l'activité 2016. Comme chaque année, nous avons assuré les diverses commémorations dans cinq communes.

Deux nouveaux musiciens sont venus renforcer notre batterie-fanfare et portent notre effectif à dix musiciens.

Depuis 2014 cet ensemble musical a su moderniser son répertoire. Nous avons participé à des sorties plus festives comme le carnaval de Sainte-Marie-de-Cuines, l'inauguration de la salle des fêtes d'Epierre, la fête de la St Laurent à Sardières et sans oublier le Téléthon où nous répondons toujours présents pour cet élan de générosité.

Venez nous rejoindre  
lors des répétitions  
tous les mercredis de  
20 H à 22 H.

« La musique met  
l'âme en harmonie avec  
tout ce qui existe »

Citation  
d'Oscar Wilde

Le Président  
P. ADRAIT



# ASSOCIATIONS

## UNION BOULISTE DE SAINTE-MARIE-DE-CUINES

Dans le cadre du jumelage avec « la bocciola » de Chialamberto, situé dans la vallée de Lanzo dans la région de Turin, l'Union Bouliste de Sainte-Marie-de-Cuines s'est déplacé dans le Piémont pour un week-end placé sous le signe du sport boule, de la convivialité, de l'amitié mais aussi du souvenir. Le samedi, un apéritif et un succulent barbecue attendaient la cinquantaine de participants. L'après-midi s'est déroulée une rencontre des plus amicales entre les deux clubs et une soirée dansante, en présence des conseils municipaux respectifs, ont clôturé cette première journée. Dimanche, conduit par l'excellent Ludovic des cars Maxime GACHET, direction le vignoble piémontais composé de collines inscrites au patrimoine de l'UNESCO pour une visite du village de LA MORRA et bien sûr pour déguster les vins renommés de la région. Lors du copieux repas de clôture, le président de Chialamberto a remis un challenge à la mémoire de Jean GARBOLINO et d'Albert GENIN, tous deux initiateurs de ce jumelage. Avec émotion, les deux clubs se sont promis de se retrouver en 2018 à Sainte-Marie-de-Cuines. Merci à toute l'équipe du président GIRARD Georges pour l'organisation et à toutes celles et à tous ceux qui nous ont accompagnés.



La délégation de Sainte-Marie-de-Cuines à Chialamberto

## ACTIVITES 2016

Suite à l'assemblée générale électorale, l'Union Bouliste a procédé à la constitution d'un nouveau comité directeur. Ce comité, composé de 16 membres, a reconduit Georges GIRARD à la présidence, Louis AVANZI au poste de secrétaire et Jean-Claude VILLIOT au poste de trésorier. Hormis l'organisation des traditionnels concours, une sensibilisation au sport boules a été réalisée auprès des scolaires du groupe scolaire l'Edelweiss. Avec l'aide des parents et des enseignantes du groupe scolaire « l'Edelweiss », les bénévoles du club ont animés 5 séances pour faire découvrir le sport boule.

Louis AVANZI



Remise du challenge en souvenir de Jean GARBOLINO et d'Albert GENIN.

De gauche à droite :

Louis AVANZI secrétaire de l'Union Bouliste de Ste-Marie-de-Cuines

Alessandro NAVIGANTI président de Chialamberto

Georges GIRARD président de l'Union Bouliste de Ste-Marie-de-Cuines

## CHEVAL NOTRE PASSION

L'association a mis en place cette année une section « Baby Pony ».

Notre monitrice Laurie accueille les enfants à partir de 3 ans. Pendant les séances, l'enfant apprend à se familiariser avec son poney, en le brossant, en le caressant et en lui parlant. Il va développer son sens de l'équilibre, apprendre à respecter des règles et à devenir autonome.



Les Baby Ponys en stage

Les enfants pourront ensuite intégrer les cours débutants.

Notre monitrice Sandrine, Championne de Savoie PRO2 dressage, encadre les cavaliers à partir du galop 4.

Le club a été représenté lors de différents concours de CSO à St Ismier et à Notre Dame des Millières.

Différents stages avec des professionnels sont organisés :

- Ethologie avec Michèle De Luzy
- CSO et dressage avec Sébastien Poirier, cavalier de l'équipe suisse de complet et cavalier international de dressage.



Florence sur Vadia

Des stages de perfectionnement sont également proposés pendant les vacances scolaires, y compris Juillet et Août.

Le spectacle « Danse avec les Chevaux », en collaboration avec l'école de Flamenco de Dolorès Ayala a été un succès.

Vous pouvez suivre les actualités et la vie du club sur Facebook :

<https://fr-fr.facebook.com/ChevalNotrePassion>

Nous remercions les bénévoles, membres et propriétaires qui n'hésitent pas à donner un coup de main, ainsi que la mairie de Ste Marie de Cuines pour son soutien.

Petits et grands n'hésitez pas à nous rejoindre dans une ambiance conviviale.

Pour tous renseignements :

06 52 57 49 96 - 06 17 39 20 94



**11 novembre 2016 : Les Anciens Combattants, le Maire P. Girard entourent Aimé Combet-Blanc**

De gauche à droite : Maurice Darve, Pierre Bonfills, Adrien Poma, Roger Viard, Michel Antoinat (Secrétaire de l'ARRAC Savoie), René Dufour, Aimé Combet-Blanc, Aimé Darve, Antoine Muzet (Président de l'ARRAC Savoie),

Jean Solero, Désiré Violin, Marc Girard, Philippe Girard.